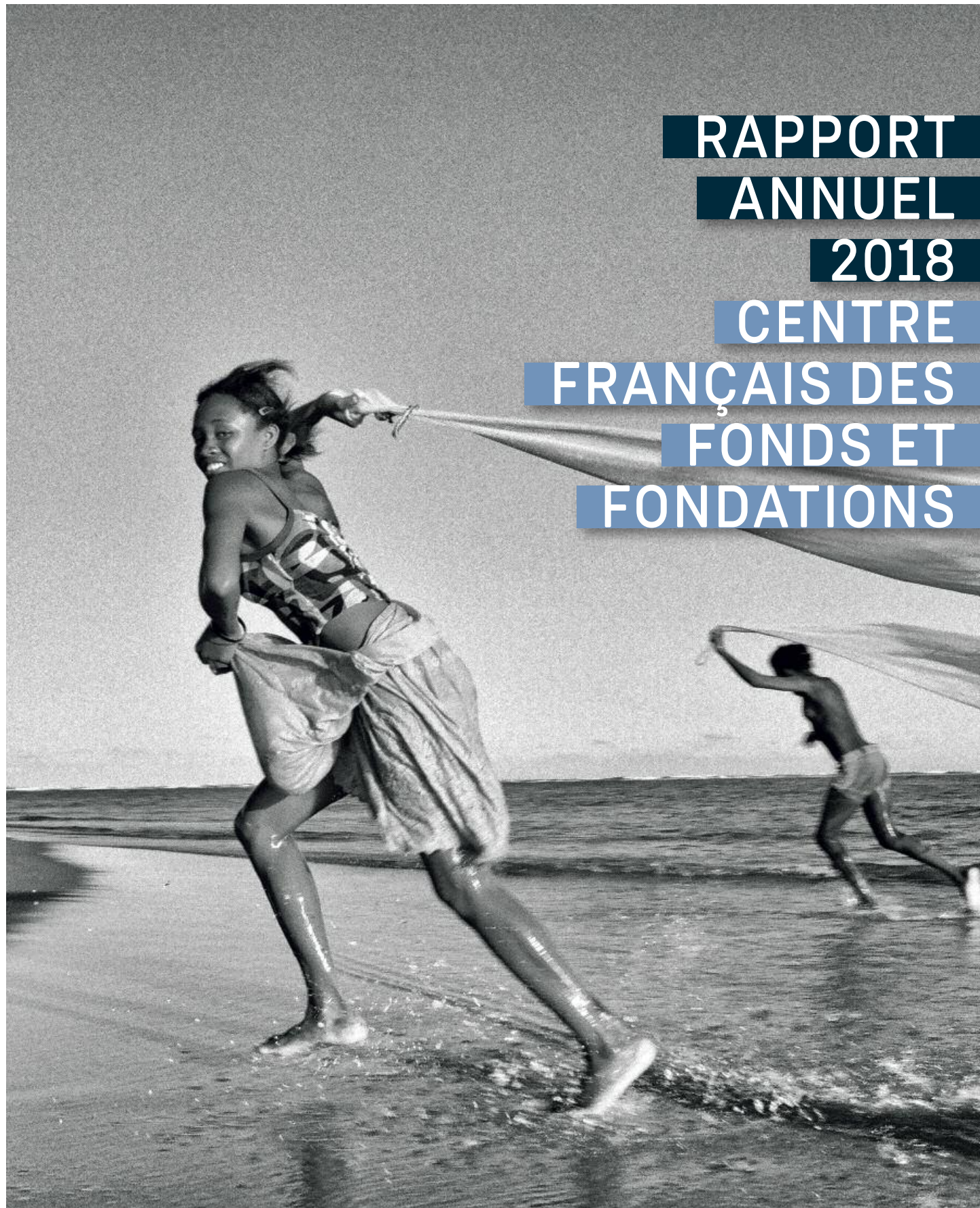




**RAPPORT
ANNUEL
2018
CENTRE
FRANÇAIS DES
FONDS ET
FONDTIONS**



CENTRE FRANÇAIS
DES FONDS
ET FONDATIONS

CHIFFRES-CLÉS 2018

352

ADHÉRENTS DONT

68

NOUVEAUX ADHÉRENTS

26

ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS
OU CO-ORGANISÉS PAR LE CENTRE

1500

PLUS DE 1500 PARTICIPANTS
À NOS ÉVÉNEMENTS

1

VOYAGE D'ÉTUDE À L'ÉTRANGER

10

PARTICIPATIONS DU CENTRE
À DES COLLOQUES EN FRANCE
ET À L'ÉTRANGER

1

PUBLICATION

2018

SOMMAIRE



Introduction

2
Avant-propos

4
Agenda 2018

9
Ils font vivre le centre

14
Révision à mi-parcours
du projet stratégique

I - Animer le réseau
de membres du CFF
et encourager
les bonnes pratiques

18
Les temps forts
annuels du CFF

21
Valoriser les initiatives
des fondations, identifier
les opportunités
de développement
et contribuer
à professionnaliser
le secteur

22
Les cercles, groupes
de travail et initiatives
du CFF

29
Les voyages d'étude

30
Les conférences
et interventions en 2018

II - Stimuler
le développement du secteur
et défendre ses intérêts
auprès des pouvoirs publics

36
Représentation
du secteur au sein
des instances nationales

39
La représentation du secteur
à l'échelle européenne
et internationale

42
Être force de propositions
et défendre les intérêts
des fonds et fondations
auprès des pouvoirs publics

46
Pour vous tenir informés

47
Rapport financier 2018

56
Remerciements

Avant-propos

2018, une année de transition pour le CFF



Trois cent cinquante membres ont porté l'action du CFF en 2018 ! Qu'ils soient tous remerciés pour cet engagement en faveur de l'intérêt général, de la mutualisation de nos capacités et pour le développement de notre secteur.

Notre rapport annuel 2018 révèle une année riche en événements que vous allez découvrir à travers nos deux chapitres : l'animation du réseau avec les membres et le développement du secteur auprès des pouvoirs publics.

L'action du Centre français des Fonds et Fondations (CFF) s'inscrit dans le cadre d'un plan stratégique voté par nos membres lors de l'assemblée générale 2016. Rappelons quelles étaient ses cinq priorités :

1 – animer la communauté des fonds et fondations pour partager leurs enjeux et favoriser une meilleure connaissance des acteurs ;

2 – stimuler le développement du secteur et défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics.

3 – affirmer la place, la spécificité et les compétences des fonds et fondations ;

4 – encourager les bonnes pratiques et contribuer à structurer et à professionnaliser le secteur ;

5 – identifier les opportunités et encourager les actions innovantes.

Nous avons convenu lors de l'AG 2016 qu'il y aurait une révision à mi-parcours afin d'en évaluer l'avancement et de voir les adaptations éventuelles pour bien atteindre l'ambition à 2020. Cette mission a été confiée au cabinet ODYSSEM qui l'a conduite durant le 1^{er} semestre 2018 en lien étroit avec le conseil d'administration. Elle a confirmé que le CFF est « une communauté de membres qui marche sur deux jambes » :

- être le représentant des fondations et fonds de dotation en France, reconnu comme tel par les pouvoirs publics, les parlementaires, les partenaires et par ses propres membres ;

- être une association de membres volontaires, qui donnent et qui reçoivent et s'inscrivent dans une dynamique de réseau.

Notre projet à 2020 est d'être un réseau de membres engagés pour représenter le secteur, assurer un cadre réglementaire et d'action propice et faire progresser la capacité des fondations et fonds de dotation à agir au service de l'intérêt général. Le socle stratégique 2016 est confirmé mais il nécessite une déclinaison dans un programme d'actions et une offre lisible pour les membres.

Pour cela, les cinq priorités de 2016 sont transcrites en quatre domaines d'actions prioritaires :

1 – Plaidoyer et représentation

2 – Promotion et valorisation

3 – Renforcement et professionnalisation

4 – Prospective et innovation

Il en ressort une capacité de pilotage à structurer au niveau stratégique avec le CA et au niveau opérationnel au sein de l'équipe. Ceci afin de répondre à une aspiration à des modalités de fonctionnement différentes, à traduire concrètement, pour favoriser un enjeu de lisibilité et de visibilité des actions conduites et de leurs impacts. Il a été affirmé le besoin d'une offre de services à valeur ajoutée lisible et différenciée pour les membres adhérents du CFF.

L'animation du réseau reste un besoin et un enjeu car il nécessite le renforcement de la capacité de communication et de pédagogie.

Globalement, la révision stratégique conduite durant le 1^{er} semestre 2018 a bien montré que nous devons agir sur notre organisation, nos partenariats, notre modèle économique et notre gouvernance.

Nous pouvons compter sur l'engagement du conseil d'administration et de l'équipe CFF pour assurer ces évolutions nécessaires et atteindre notre ambition 2020.

Lors de notre assemblée générale 2018, les membres ont élu pour un mandat de 4 ans, la Fondation le Rocher, le Fonds de dotation Green Link et la Fondation Apprentis d'Auteuil. Nous avons remercié à cette occasion les administrateurs sortants pour leur implication : la Fondation INSEAD, le Fonds Adie et la Fondation Daniel et Nina Carrasso. Le bureau a été partiellement renouvelé avec Blandine Mulliez et Miren Bengoa, nommées vice-présidentes, Delphine Lalu, secrétaire générale, et François Dupré, trésorier. Leur grande implication permet de favoriser le travail entre l'équipe du CFF et les membres du conseil d'administration.

Après quinze années à la direction du CFF, Béatrice de Durfort a souhaité évoluer et nous avons tenu à la remercier pour tout le travail accompli pour le développement du secteur et l'animation du réseau. Elle a œuvré durant toutes ces années à la reconnaissance de l'action des fondations et des fonds de dotation et à leur capacité à agir ensemble au service de l'intérêt général.

Lors du conseil d'administration du 17 décembre 2018, nous avons décidé de lancer un groupe de travail sur le thème « Partenariats, Mutualisation et Alliances ». Son objectif est de voir dans quelle mesure le CFF pourrait se renforcer par des liens plus forts avec des partenaires stratégiques pour son développement. Nous aurons l'occasion d'aborder cet enjeu, et beaucoup d'autres encore, lors de notre prochaine assemblée générale du 21 mai 2019. Elle se tiendra dans le cadre d'une semaine très internationale puisque l'European Foundation Center (EFC) organise son AG en France, à Paris, les 22 et 23 mai, et que le réseau DAFNE et le CFF organiseront conjointement une rencontre le 24 mai.

L'année 2018 marque une transition pour le CFF vers une ambition 2020 qui nous permettra de répondre encore davantage aux attentes de nos membres tout en poursuivant nos actions de développement du secteur, en lien avec les pouvoirs publics.

Que tous les fonds de dotation et toutes les fondations qui ont apporté leur soutien au CFF en 2018 soient remerciés. En particulier, la Fondation Daniel et Nina Carasso, la Fondation de France, la Fondation Hippocrène, la Fondation Culture et Diversité, la Fondation Michelin et la Fondation Bettencourt Schueller. L'apport des grands partenaires du CFF additionné à l'adhésion des trois cent cinquante fondations et fonds de dotation, a permis d'apporter les moyens indispensables aux actions réalisées en 2018. Vous allez pouvoir en prendre connaissance en parcourant le rapport d'activités 2018 qui reflète les principales actions mises en œuvre et pour lesquelles, nous devons remercier toute l'équipe du CFF.

Benoît Miribel
Président du Centre français des Fonds et Fondations

Agenda 2018



Janvier

Voeux

Centre français des Fonds et Fondations à La Maison Rouge, Fondation Antoine de Galbert

Conférence

« L'intérêt général : dès aujourd'hui l'affaire de tous ? Une réflexion collective pour agir »

organisée par Le Rameau au Conseil économique, social et environnemental



Rencontre
Présentation des actualités du Centre français des Fonds et Fondations aux fondations du groupe Rhône Alpes

à la Fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes, Lyon

Winter Meeting DAFNE

à Sofia (Bulgarie)



Mars

Rencontre

« Mécénat et Territoire »

organisée par l'Association française des Fundraisers (AFF), Paris

Conférence

13^e Conférence de fundraising pour l'ESR

organisée par l'Association française des Fundraisers (AFF), Paris

Conférence

La transformation d'une association en fondation reconnue d'utilité publique : enjeux et bonnes pratiques

en partenariat avec l'IDAF, au Salon Londres chez BNP Paribas, Paris

Visite

Visite privée de l'exposition « La Belle Vie Numérique »

à la Fondation EDF, Paris

Next'Gen



Rencontre

Les 24 Heures des Nouvelles Générations : « Construire un projet philanthropique »

au château de Rochefort, Rochefort-en-Yvelines

Petit déjeuner du cercle Éducation

« Printemps de l'Éducation : comment relier les acteurs du renouveau éducatif ? »

au Centre français des Fonds et Fondations

Rencontre

Next Gen : réunion du groupe « Développement des échanges entre pairs »

à la Fondation Culture & Diversité, Paris



Avril

Conférence et débat

« Fonds et Fondations : quelle relation avec votre entreprise fondatrice ? »

à la Compagnie fruitière, Marseille

Voyage d'étude

La Nouvelle Orléans

Restitution de l'étude

« Panorama national des Générosités » de l'Observatoire de la philanthropie – Fondation de France

à l'Institut Océanographique – Fondation Albert 1^{er}, Prince de Monaco, Paris

Mai

Summer Meeting

DAFNE

à Bruxelles (Belgique)

Assemblée générale

du Centre français des Fonds et Fondations

à la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement, Paris

Conférence annuelle du CFF

« Liberté d'initiative et engagement au profit de l'intérêt général : jusqu'où l'encourager et à quels risques ? »

à la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement, Paris

Petit déjeuner du cercle Éducation

« Soutien à la parentalité : quels parents accompagner, comment et pourquoi ? »

au Centre français des Fonds et Fondations

Agenda 2018



Juin

Conférence et débat

« Fonds et Fondations : quelle relation avec votre entreprise fondatrice ? »

à La Cité des Échanges – Entreprises et Cités, Marcq-en-Barœul

Petit déjeuner du cercle Éducation

« Unicef – Enfants et bidonvilles en France : pour chaque enfant, le droit à l'éducation »

au Centre français des Fonds et Fondations

Assemblée générale de l'European Foundation Center (EFC) et conférence annuelle « Culture Matters »

à Bruxelles (Belgique)

Juillet

Séminaire annuel

« L'engagement, vocation ou nécessité ? »

15^e édition de l'Atelier des Fondations à Annecy

Publication

L'engagement, vocation ou nécessité ?

Question de Fonds n°9

Août

Université d'été du Medef

« Vingt ans ! »

sur le campus HEC, Jouy-en-Josas

Septembre

Conférence

4^e conférence mécénat territorial et collectivité

organisée par l'Association française des Fundraisers (AFF), Paris

Conférence

MAE – OCDE – CFF :

« La philanthropie pour le développement à l'international »

au Centre de Conférence du Ministère des Affaires Étrangères, Paris

Réunion du groupe Next Gen

« Échanges de pratiques entre pairs »

Sélection de programmes philanthropiques : stratégie, sourcing, identification, instruction



Rencontre

Petit déjeuner de rentrée

à l'Institut Océanographique – Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco, Paris

Conférence débat

« Fonds et Fondations : quelle relation avec votre entreprise fondatrice ? »

à la Fondation GoodPlanet, Domaine de Longchamp

Petit déjeuner du cercle Éducation

« École et handicap : scolariser des jeunes différents – Olivia Marchal, école Tournesol »

au Centre français des Fonds et Fondations



Octobre

Forum Janssen Horizon

« Allier les sciences humaines, sociales et médicales pour accélérer l'innovation »

organisé par le Fonds de dotation Janssen Horizon

Journée européenne des Fondations

4^e édition française de la Journée européenne des Fondations

Hôtel de Ville, Lyon et siège de la Fondation AG2R La Mondiale, Lille (Mons-en-Baroeul)

Petit déjeuner du cercle Éducation

« Les enfants et les parents face aux écrans : encadrer, gérer, accompagner... sans dramatiser – en partenariat avec Gynger »

au Centre français des Fonds et Fondations



Rencontre du cercle Éducation

« Les innovations éducatives induites par les neurosciences et les sciences du comportement. Retour d'expériences belges et françaises – en partenariat avec la Fondation M »

à la Fondation Gulbenkian, Paris

Conférence

« Les fonds propres des associations et fondations : vecteurs de confiance et support de développement », organisé par CNCC – Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes,

au Palais des Congrès à l'occasion du 13^e Forum National des Associations & Fondations, Paris

Anniversaire

Les 10 ans des Fonds de dotation en France

organisé par Fidal à l'Institut Pasteur, Paris

Rencontre

Russian Donors Forum

à Moscou (Russie)

Agenda 2018



Décembre

Petit déjeuner
du cercle Éducation
« La destinée scolaire
des enfants issus
de l'immigration et/ou
de milieux très populaires –
en partenariat avec Gynger »
au Centre français
des Fonds et Fondations

Novembre

Rencontre
Rencontre européenne
des fondations engagées
pour le Patrimoine culturel
à Lisbonne (Portugal)

Rencontre
3^e rencontre des fondations
d'entreprise européennes –
Corporate Foundations
Knowledge Exchange
à Palerme (Italie)

Ils font vivre le Centre français des Fonds et Fondations

- 10 Les adhérents
- 11 Le conseil d'administration
- 12 L'équipe du Centre français des Fonds et Fondations
- 13 Les partenaires

Les adhérents

350

Plus de 350* fondations et fonds de dotation, représentant toute la diversité du secteur, ont adhéré au Centre français des Fonds et Fondations en 2018. Cette diversité nourrit la vitalité du centre et la richesse de ses propositions.

* Membres adhérents et associés

... représentant tous les statuts juridiques...

Les sept formes de fondations, auxquelles s'ajoute le fonds de dotation, créé par la loi de modernisation de l'économie de 2008, sont représentés au Centre français des Fonds et Fondations.

Issus de l'ensemble des territoires...

Les fondations et fonds de dotation adhérents sont implantés dans les différentes régions de France et ses territoires variés, urbains, ruraux et péri-urbains. Aussi, afin d'être plus proche et mieux à l'écoute du terrain, le Centre français des Fonds et Fondations anime depuis plusieurs années des groupes de travail régionaux à Lyon, Lille, Annecy, Marseille...

... et agissant dans tous les domaines de l'intérêt général

Philanthropie, éducation, science, social, humanitaire, sport, famille, culture, mise en valeur du patrimoine artistique, défense de l'environnement naturel, diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques françaises... : c'est parce que nos membres incarnent des missions dans tous les domaines de l'intérêt général que nos débats et nos groupes de réflexion sont dynamiques et renouvellent les perspectives !

Qui sont les nouveaux adhérents 2018

Les fondations

- Fondation Accenture France
- Fondation ARHM
- Fondation BIC
- Fondation Brageac
- Fondation Cgénial
- Fondation Cibiel-Lannelongue
- Fondation Cyrus
- Fondation de l'Université de Lille
- Fondation de Montcheuil
- Fondation d'entreprise BEL
- Fondation d'entreprise Keyrus
- Fondation d'entreprise UP
- Fondation Devenir Humain et Solidaire
- Fondation du Protestantisme
- Fondation EMERA
- Fondation Etincelle
- Fondation Eugène Devic Edmus
- Fondation Francine Leca
- Fondation Frédéric Ozanam
- Fondation Gerondeau
- Fondation Groupe Pierre et Vacances - Center Parcs
- Fondation Hospices civils de Lyon
- Fondation Humain dans la Ville
- Fondation la France s'engage
- Fondation La Main à la Pâte
- Fondation Laurène Pasquier
- Fondation Léa et Napoléon Bullukian
- Fondation Les Invités au Festin
- Fondation Malakoff Médéric
- Fondation OVE
- Fondation Paul Bennetot
- Fondation pour l'Institut de l'Engagement
- Fondation Pro-Femmes
- Fondation Rovaltain
- Fondation Saint-Pierre
- Fondation SEVE
- Fondation Sophie Rochas
- Fondation Sycomore
- Fondation Tolot
- Fondation Vareille

Et les fonds de dotation

- Break Poverty
- Fondagen
- Fonds d'aide aux associations de lutte contre les exclusions dans le Cher (FAALEC)
- Fonds de dotation « Maison Magdalena »
- Fonds de dotation Biocop
- Fonds de dotation Calligramme
- Fonds de dotation Entreprises et Cités et Mécénat en Bourgogne
- Fonds de dotation Patrimoine et Solidarités en Anjou
- Fonds de dotation pour l'innovation dans la prise en charge du cancer de la prostate (FDCP)
- Fonds de dotation Réseau Initiative France
- Fonds Terre & Fils
- Fonds Wild-Touch
- Invivo Foundation
- Metz Mécènes Solidaires
- Safe Water Cube

Le conseil d'administration

Le bureau

Président

Benoît Miribel
Vice-Président,
Fondation Partnership
for Dengue Control

Vice-présidentes

Blandine Mulliez
Présidente,
Fondation Entreprendre

Miren Bengoa Delalande
Déléguée générale,
Fondation Chanel

Trésorier

François Dupré
Directeur général,
Fondation ARC pour la recherche
sur le cancer

Secrétaire générale

Delphine Lалу
Directrice,
Fondation AG2R La Mondiale

Le conseil d'administration

Tessa Berthon
Secrétaire générale,
Fondation La Ferthé

Axelle Davezac
Directrice générale,
Fondation de France

Stéphane Dauge
Directeur Communication,
Relations Bienfaiteurs et Ressources,
Fondation Apprentis d'Auteuil

Dominique du Peloux
Fondateur,
Fonds de dotation Green Link

Marianne Eshet
Déléguée générale,
Fondation groupe SNCF

Catherine Le Gac
Présidente,
Fondation Macif

Philippe Legrez
Délégué général,
Fondation d'entreprise Michelin

Jean-François Morin
Directeur Recherche de fonds,
Fondation Le Rocher

Catherine Schwartz
Déléguée à la communication
et au mécénat,
Fondation Partage et Vie

Philippe Tillous-Borde
Président,
Fondation Avril

Les mouvements en 2018

3 départs

Fonds Adie pour
l'entrepreneuriat populaire
Fondation Daniel & Nina Carasso
Fondation INSEAD

3 arrivées

Fondation Apprentis d'Auteuil
Fondation Le Rocher
Fonds de dotation Green Link

L'équipe

L'équipe du Centre français des Fonds et Fondations en 2018

Entre juillet et décembre 2019, trois personnes de l'équipe ont quitté le CFF : Agnès Lamy (responsable du cercle éducation), Baptiste Pécriaux (directeur de la communication et de l'animation du réseau), et enfin, Béatrice de Durfort, qui assurait la délégation générale du CFF depuis 15 ans. Un nouveau délégué général prendra ses fonctions en juillet 2019.

Les permanents

Béatrice de Durfort
Déléguée générale

Nathalie Eggs
Responsable administrative et financière

Anne Fleury
Responsable programmes

Anca Ilutiu
Responsable du Pôle juridique, affaires publiques et innovation

Agnès Lamy
Responsable du cercle éducation

Baptiste Pécriaux
Directeur de la communication et de l'animation du réseau

Liana Villedieu
Assistante administrative et communication

Mathilde Vinet
Chargée de Mission

Les bénévoles

Agnès Lamoureux
Experte communication

Michèle Hanoyer
Experte enseignement supérieur et recherche

Thérèse Laval
Experte Fiscalité

Sandrine Maisano
Experte stratégie d'entreprise

Les partenaires

Les partenaires du Centre français des Fonds et Fondations

Le Centre français des Fonds et Fondations est accompagné par des partenaires fidèles. Leur engagement aux côtés du Centre permet la bonne conduite des missions du CFF, la poursuite des projets engagés et la mise en place de nouveaux programmes. Le Centre français des Fonds et Fondations leur adresse ses plus chaleureux remerciements.

Les partenaires du développement du Centre

- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Michelin
- Fondation Culture et Diversité
- Fondation Hippocrène

Les partenaires projets et événements

- Crédit coopératif
- Financière Arbevel
- Fondation Accenture
- Fondation AG2R La Mondiale
- Fondation Apprentis d'Auteuil
- Fondation Bettencourt Schueller
- Fondation Chanel
- Fondation Daniel et Nina Carasso
- Fondation de France
- Fondation Entreprise Réussite Scolaire
- Fondation François Sommer
- Fondation JM Bruneau
- Fondation Henriette Anne Doll
- Fondation Mérieux
- Fondation Potentiels et Talents
- Fondation pour l'École
- Fondation Saint-Pierre
- Fondation Schneider Electric
- Fondation d'entreprise SNCF
- Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité

Nos remerciements vont aussi aux fondations qui, à Paris et en région, ouvrent leurs portes à nos événements, en particulier la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement qui a accueilli notre Assemblée générale, la Fondation Calouste Gulbenkian qui a reçu plusieurs rencontres du Cercle Éducation et la conférence de lancement du programme Gestion patrimoniale, ainsi que la Fondation Albert 1^{er} Prince de Monaco - Institut Océanographique, où s'est tenu le petit déjeuner de rentrée.

Révision à mi-parcours du projet

Révision à mi-parcours du projet stratégique

De 2010 à 2015, le Centre français des Fonds et Fondations a suivi un plan stratégique basé majoritairement sur trois axes : la promotion du secteur, la redéfinition du périmètre des adhérents et le développement durable de l'association. Sur cette base, il a été décidé d'engager un nouveau projet stratégique pour les années 2016-2021, approuvé par l'AG du 1^{er} juin 2016.

Ce projet stratégique pour les années 2016-2021 a pour but de définir le périmètre d'activités, de renforcer le modèle économique, et de réorganiser les équipes pour permettre un développement maîtrisé et sécurisé du Centre. L'enjeu est de consolider les acquis du plan stratégique précédent ainsi que de :

- renforcer la place prise par le Centre dans toutes les instances concernant les fondations
- développer la plateforme d'échange, d'expérimentation, de dialogue et de recherche qu'offre le Centre
- optimiser les missions d'accompagnement et de veille auprès des fondateurs et des fonds et fondations.

En 2018, Odyssem a été mandaté par la Fondation Bettencourt Schueller pour faire le bilan, à mi-parcours, de ce plan stratégique 2016-2021. Les travaux du cabinet de conseil ont permis de confirmer et réaffirmer ces 4 axes votés en 2016.

Les résultats des travaux ont également réaffirmé l'identité du CFF comme une communauté de membres qui marche sur deux jambes :

- être une association de membres volontaires qui donnent et qui reçoivent et qui s'inscrivent dans une dynamique réseau
- être le représentant des fonds et fondations devant les pouvoirs publics

La révision stratégique confirme également que la logique d'animation de « réseau » doit être au cœur de toutes les actions portées par le CFF – plaider, comme animation du réseau.

L'objectif de cette révision était de prendre acte de ce qui a déjà été réalisé, et de décliner en priorités, pour les deux dernières années du plan, ces deux missions fondamentales. Les priorités présentées ci-dessous ont été validées lors du conseil d'administration du 4 juillet 2018.



stratégique

Dans le cadre de l'animation du réseau, le Centre français des Fonds et Fondations propose divers événements et programmes

Les grands rendez-vous annuels

La cérémonie des vœux en janvier et le petit déjeuner de rentrée en septembre rassemblent les adhérents et les informent du calendrier de l'année en cours.

L'atelier des fondations, depuis plus de 10 ans, est le rendez-vous reconnu et attendu du secteur. Autour d'un thème, près de deux cents représentants de fondations et de fonds de dotation viennent écouter et rencontrer des experts et échanger entre eux, dans le cadre exceptionnel du Centre des Pensières de la Fondation Mérieux, au bord du lac d'Annecy.

Le 1^{er} octobre, la Journée européenne des Fondations est l'occasion d'inviter les fondations à communiquer sur leurs activités et se faire mieux connaître.

Les cercles et groupes de travaux

Réservés aux adhérents, ils se constituent par affinité autour de thèmes, liés aux missions des fondations ou à leur mode de fonctionnement, qu'ils se proposent d'approfondir. Ils contribuent à renforcer l'expertise de leurs membres et du secteur de façon plus large. En 2018, trois groupes de travail ont été initiés, le « cercle Éducation et son programme », « Gestion patrimoniale et investissements des fondations et fonds de dotation » et « Évaluation et mesure de l'impact ». Ce dernier donnera lieu au premier séminaire de printemps, en avril 2019, envisagé dans la nouvelle stratégie du CFF.

Les programmes réseau, information et découverte

Ils s'adressent aux adhérents et à l'ensemble du secteur (sous condition tarifaire pour les non-adhérents).

Il s'agit des points d'information sur les actualités juridiques, fiscales et législatives ainsi que sur le plaider mené par le Centre français des Fonds et Fondations.

Sont également organisés des conférences-débat thématiques et des voyages d'études offrant l'occasion de développer l'expertise du secteur, d'échanger les bonnes pratiques et de stimuler la découverte de nouveaux acteurs et d'initiatives intéressantes dans les territoires.



Animer le réseau de membres et encourager les bonnes pratiques

Promouvoir les spécificités et la dynamique des fonds et fondations

18
Les temps forts annuels
du Centre français
des Fonds et Fondations

21
Valoriser les initiatives
des fondations,
identifier les opportunités
de développement
et contribuer
à professionnaliser
le secteur

22
Les cercles, groupes
de travail
et initiatives du CFF

29
Les voyages d'étude

30
Les conférences
et interventions
en 2018

Les temps forts annuels



Les vœux du Centre français des Fonds et Fondations

Chaque année, dans une ambiance conviviale, le conseil d'administration et l'équipe du CFF présentent leurs vœux à l'ensemble du réseau à l'occasion d'une soirée.

Ce premier rendez-vous annuel des adhérents, qui est l'occasion de rappeler les enjeux du secteur, de revenir sur l'année écoulée et d'annoncer le calendrier de l'année à venir, s'est tenu en 2018 à la Maison Rouge – Fondation Antoine de Galbert – avant que celle-ci ne ferme définitivement ses portes le 28 octobre 2018. L'exposition « Étranger résident, la collection Marin Karmitz » était alors en cours et les invités ont pu découvrir vidéos, photographies, peintures, dessins, sculptures et installations de ce collectionneur plus connu pour les salles de cinéma MK2 qu'il a fondées. En parallèle de cette ouverture culturelle, Benoît Miribel abordait l'année 2018 en évoquant la réflexion sur les FRUP, le groupe de travail au CESE sur l'intérêt général, les réflexions autour de l'ESS poussées par Christophe et Nicolas Hulot... et rappelait que le CFF se situait à mi-chemin du plan stratégique 2016-2021.

L'édition 2018 de cette soirée des vœux a aussi été l'occasion pour Suzanne Gorges de faire ses adieux après sept années d'activités au CFF.



Un rendez-vous annuel devenu incontournable : l'Atelier des Fondations

Depuis sa première édition, l'Atelier des Fondations a lieu au Centre des Pensées de la Fondation Mérieux, à Veyrier-du-Lac et réunit chaque année les représentants de fondations et fonds de dotation pour échanger sur leurs pratiques et apprendre de leurs pairs. L'alternance de sessions plénières, d'ateliers thématiques, d'études de cas et l'intervention d'experts issus d'horizons variés rendent cette rencontre dynamique et inspirante.



Pour sa 13^e édition du 4 au 6 juillet 2018, sur le thème « L'engagement, vocation ou nécessité? », l'Atelier des Fondations a attiré 172 participants. La plénière d'ouverture (« S'engager aujourd'hui : défis et acteurs »), a largement ouvert le débat avec Jean-Baptiste de Foucauld, coordinateur du Pacte civique – aux côtés de Yannick Blanc, haut-commissaire, Haut-commissariat à l'Engagement ; Maria Nowak, fondatrice, l'ADIE et le Fonds ADIE et Delphine O, députée LREM – les plénières et ateliers qui ont suivi ont mis en relief les différentes formes d'engagement. Des sujets que l'on retrouve dans le Question de Fonds n°9, publié à cette occasion.

La 13^e édition de l'Atelier des Fondations a par ailleurs été ponctuée d'un spectacle itinérant, avec la Compagnie L'Oiseau Mouche et d'une visite du Château de Menthon, un joyau architectural savoyard dont les origines remontent au XII^e siècle.

Les comptes rendus et vidéos des plénières et tables rondes sont accessibles sur le site du CFF :

<https://www.centre-francais-fondations.org/evenements-formations/seminaires/atelier-des-fondations/atelier-des-fondations-2018>

Le colloque 2018 : « Liberté d'initiative et engagement au profit de l'intérêt général : jusqu'où l'encourager et à quels risques ? »

La Conférence qui s'est déroulée après l'Assemblée générale du CFF à la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement a réuni sept personnalités expertes des problématiques de notre secteur dans une discussion animée et riche sur la place à donner aux nouveaux acteurs engagés au profit de l'intérêt général et aux modes d'actions innovants.

Perte d'attractivité de certains statuts de fondation face à d'autres formes juridiques, problématiques liées aux fondations actionnaires, développement de nouveaux modes de financement de projets... Nous remercions vivement Laurent Terrisse, président de l'Agence Limite et administrateur de La Fonda, d'avoir animé cette table ronde en présence de Maryvonne de Saint Pulgent, présidente de Section au Conseil d'État ; Samuel Allouche, directeur des opérations et du patrimoine de la Fondation Casip-Cojasor ; Nathalie Bousseau, directrice de l'École Centrale de Paris ; Béatrice Garrette, directrice générale de la Fondation Pierre Fabre ; Alexandre Jevakhoff, inspecteur général des finances ; Olivier de Guerre, président de Phitrust ; et Benoît Miribel, directeur général de la Fondation Mérieux.

Retrouvez la vidéo de la conférence sur notre site Internet :

<https://www.centre-francais-fondations.org/evenements-formations/conferences-1/conference-annuelle-du-cff-16-mai-2018-liberte-dinitiative-et-engagement-au-profit-de-linteret-general-jusquou-lencourager-et-a-quels-risques>



Petit déjeuner de rentrée

Le petit déjeuner de rentrée a lieu au mois de septembre après la pause estivale. Comme la Soirée des Vœux, cette rencontre est un temps de partage exclusivement réservé aux adhérents.

En 2018, le CFF a été chaleureusement accueilli par la Fondation Albert 1^{er}, Prince de Monaco et de la Maison des Océans. Avant que l'équipe et le président ne précisent le contour de la programmation du CFF du second semestre, Patricia Ricard, présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard et membre fondateur de la Plateforme Océan Climat, a pris la parole afin de présenter la Plateforme Océan Climat.



La journée européenne des fondations, le 1^{er} octobre

Depuis 2013, à l'initiative du réseau européen DAFNE, le 1^{er} octobre est consacré Journée européenne des fondations.

L'événement est aujourd'hui relayé dans 25 pays. En France, le Centre français des Fonds et Fondations coordonne chaque année l'édition française en invitant les fonds et fondations à faire connaître et à valoriser leurs actions auprès du grand public, des entreprises et des pouvoirs publics. À cet effet, il a mis en place un site Internet dédié, www.journee-des-fondations.fr, pour aider les fondations à communiquer et offrir une visibilité aux diverses initiatives nationales. Les réseaux sociaux ont également contribué à la dimension collective de cet événement (hashtag #October1Europe).

En 2018, le CFF s'est déplacé en région pour promouvoir l'action des fondations sur les territoires. Une rencontre à Mons-en-Baroeul a ainsi mis en exergue « L'engagement des Fondations des Hauts-de-France pour leur territoire » et une rencontre a été organisée à Lyon sur le thème : « Entreprises & Fondations : coconstruire une économie responsable ».

Chiffres clés Europe

140 000

FONDACTIONS EN EUROPE

60

MILLIARDS D'EUROS
DE DÉPENSES ANNUELLES

Source : DAFNE (Donors and Foundations Networks in Europe)



Les réunions de fonds et fondations en Rhône-Alpes

Depuis 2010, un cercle de fonds et fondations est animé à Lyon, au cœur d'une région qui concentre, après l'Île-de-France, le plus grand nombre de fonds et fondations en France. Orchestrées par la Fondation Université de Lyon, les rencontres s'articulent autour de la présentation de fondations locales, d'une discussion thématique et d'un point d'actualité présenté par le Centre français des Fonds et Fondations.

En 2018, la 26^e réunion du groupe des Fondations régionales s'est déroulée le vendredi 29 juin au domaine de Varagnes, (Annonay), accueillie par la Fondation SEGUIN pour l'innovation, en partenariat avec Mécèn'Ardèche. Plus tôt dans l'année, le 19 janvier, c'était la Fondation Caisse d'Épargne Rhône Alpes qui accueillait le groupe, en présence du Centre français des Fonds et Fondations. Ces rencontres sont l'occasion de faire vivre un réseau local et d'avoir une expérience du terrain.

Valoriser les initiatives des fondations, identifier les opportunités de développement et contribuer à professionnaliser le secteur



Les cercles, groupes de travail et initiatives du CFF



Au-delà de ses rendez-vous annuels, le réseau des membres du CFF s'anime de manière proactive et dans une démarche prospective grâce aux programmes que les fondations et fonds de dotation nourrissent de leurs expériences. C'est ainsi que sont soulignées les spécificités du secteur, que sont diffusées les bonnes pratiques et que sont encouragées les actions innovantes.



Le Cercle éducation

Mis en place à la fin de l'année 2014, le Cercle éducation s'adresse à toutes les fondations membres du Centre français des Fonds et Fondations qui agissent en faveur de l'éducation, en France comme à l'international.

Il s'appuie sur un groupe de partenaires « fondateurs » qui financent son fonctionnement et participent à ses activités. Ses missions sont les suivantes : identifier et mobiliser les fonds et fondations agissant dans le champ éducatif ; accompagner leur professionnalisation, favoriser les échanges entre pairs et le partage des bonnes pratiques ; sensibiliser les fonds et fondations sur les grands enjeux éducatifs, identifier les actions / acteurs innovants ainsi que les manques et les domaines / zones d'intervention peu ou pas assez investis ; rendre visible l'action des fonds et fondations, se servir de la force collective du Cercle pour interpellier les acteurs et tisser des partenariats, être un interlocuteur pour les pouvoirs publics.

En 2018, le Cercle s'est développé en organisant des conférences et petits déjeuners, en animant un site et une newsletter dédiée, en créant un annuaire des fonds et fondations pour l'éducation, groupes de travail et développement de partenariats avec différentes parties prenantes (pouvoirs publics, têtes de réseau asso, think tanks et médias spécialisés).

Rencontres et petits déjeuners

En 2018, le Cercle éducation a proposé différents formats de réunions pour traiter des enjeux et des besoins insuffisamment couverts dans le champ éducatif.

Les petits déjeuners, organisés une fois par mois, sont destinés à des échanges informels entre fondations sur des sujets qui ne sont pas nécessairement abordés dans le cadre des rencontres et des groupes de travail. Ils servent également à la présentation d'acteurs innovants et à l'émergence de nouveaux sujets de réflexion. Les fonds et fondations sont invités à s'inscrire dans l'agenda des petits déjeuners et à proposer des thèmes / rencontres qui leur paraissent pertinents.

Les rencontres du Cercle pour sensibiliser les fonds et fondations sur les enjeux éducatifs d'actualité, partager les travaux du Cercle éducation, entendre des témoignages des fondations elles-mêmes, mais également d'autres acteurs de l'éducation (associations, pouvoirs publics, politiques, chercheurs, enseignants, etc.)



2018

26 mars

Petit déjeuner du Cercle – *Printemps de l'Éducation : comment relier les acteurs du renouveau éducatif ?*

28 mai

Petit déjeuner du Cercle – *Soutien à la parentalité : quels parents accompagner, comment et pourquoi ?*

11 juin

Petit déjeuner du Cercle – *UNICEF – Enfants et bidonvilles en France : pour chaque enfant, le droit à l'éducation*

8 octobre

Petit déjeuner du Cercle – *Les enfants et les parents face aux écrans : encadrer, gérer, accompagner...sans dramatiser – en partenariat avec Gynger*

15 octobre

10^e rencontre du Cercle – *Les innovations éducatives induites par les neurosciences et les sciences du comportement. Retour d'expériences belges et françaises – En partenariat avec la Fondation M*

3 décembre

Petit déjeuner du Cercle – *La destinée scolaire des enfants issus de l'immigration et/ou de milieux très populaires – en partenariat avec Gynger*

Les dossiers thématiques et comptes rendus de ces manifestations sont accessibles en ligne sur le site du Cercle éducation :

<https://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/Cercle-fondations-pour-leducation>

La plateforme collaborative de services adhérents

Le Centre français des Fonds et Fondations a confié à *Generative Objects* la mission de créer une plateforme collaborative de services adhérents.

Une version « pilote » a été réalisée à l'échelle du Cercle éducation, auprès des 105 fondations membres agissant dans le champ éducatif. Cette plateforme a pour ambition de développer une animation multiforme du réseau et une collaboration horizontale entre les adhérents : « thématique » (éducation, mais également d'autres thèmes par la suite), « typologique » (fondations d'entreprise, fondations familiales, etc.) et « territoriale » (pour renforcer le lien et les interactions de nos membres en région). Elle a vocation à capitaliser sur les savoirs du réseau en renforçant le partage de connaissances entre les membres. À moyen terme, le Centre ambitionne de pouvoir, grâce à ce nouveau dispositif, produire ses propres analyses, quantitatives et qualitatives, sur le secteur et déployer une dynamique de collaboration avec les réseaux internationaux partenaires (type DAFNE, EFC et WINGS).

L'annuaire des fonds et fondations pour l'éducation

Parallèlement à la mise en place de la plateforme, le Cercle éducation s'est doté, au premier semestre 2018, d'un annuaire public des fonds et fondations agissant pour l'éducation, avec un moteur de recherche multicritères, accessible depuis le site Internet du Centre.

Cet annuaire a vocation à donner des informations simples, qui intéressent directement les fonds et fondations, mais également l'ensemble de leur écosystème, et difficilement accessibles à ce jour. Par exemple, l'annuaire permettra de croiser des données pour obtenir des réponses aux questions suivantes : « Quelles fondations agissent contre le décrochage scolaire dans les Hauts de France ? », « quelles fondations distributives financent des projets d'éducation artistique et culturelle ? », « parmi les fondations intervenant dans le champ de l'éducation par le sport, quelles sont celles qui financent des programmes "sport et handicap" ? » etc.

Perspectives 2019

À l'issue de ce premier cycle du Cercle éducation qui s'est achevé au cours du 2^e semestre, le Centre français des Fonds et Fondations a réuni, le 16 octobre 2018, les membres fondateurs du Cercle Éducation pour dresser un bilan, recueillir leurs attentes et redéfinir son modèle économique.

L'attachement au programme a été confirmé mais avec des modalités de partenariats différentes dans la mesure où les partenaires ont souhaité que la subvention soit la même pour tous. Un nouveau programme a donc été esquissé pour l'année 2019 qui sera animé par une experte en éducation, Nicole d'Anglejan. Son ambition est de proposer, dans la continuité de ce qui a déjà été fait avec succès, des rencontres d'associations et d'experts ainsi qu'une journée de formation sur un sujet que les partenaires choisiront ensemble.

LES CERCLES, GROUPES DE TRAVAIL ET INITIATIVES DU CFF



Retrouvez le compte rendu complet sur notre site Internet : <https://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/les-domaines-dengagement/gestion-patrimoniale/home/actualites/lancement-du-groupe-gestion-patrimoniale>

Retrouvez les résultats de l'enquête AMADEIS sur le lien suivant : <https://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/les-domaines-dengagement/gestion-patrimoniale/patrimoine/donnees-statistiques/enquetes-sur-les-pratiques-de-gestion-financiere-des-fonds-et-fondations/enquete-2018-gestion-financiere-des-fondations-et-fonds-de-dotations-amadeis-en-partenariat-avec-le-cff/view>



Cette rencontre a été l'occasion de présenter l'enquête 2018 d'AMADEIS sur la gestion financière des fondations et fonds de dotation. Il s'agit de la 3^e édition d'une étude réalisée en partenariat avec le CFF, en 2011 et en 2014. Gaspard Verdier, président fondateur de Simandef, a ensuite animé une table ronde sur la gouvernance et les enjeux liés à la gestion patrimoniale en période de taux bas avec Marie-Stéphane Maradeix, déléguée générale de la Fondation Daniel et Nina Carasso et Alexandre Lengereau, président d'Amadeis.

Lancement du programme Gestion patrimoniale

Renouant avec les travaux menés de 2008 à 2014, le CFF a engagé un nouveau programme pluriannuel sur la gestion patrimoniale des fondations et fonds de dotation. Après une première réunion de réflexion le 23 octobre sur les contours à donner à ce programme, la réunion de lancement a été accueillie par la Fondation Calouste Gulbenkian le 11 décembre.



Les rencontres thématiques pour les fonds et fondations issus ou proches de l'entreprise

Le Centre français des Fonds et Fondations compte parmi ses adhérents plus de cinquante fonds et fondations issus et proches de l'entreprise qui, bien que créés sous des statuts différents, ont en commun leur lien avec le monde de l'entreprise et partagent, de ce fait, des réflexions et des expériences communes. En confrontant leurs pratiques, elles renforcent leurs compétences et leur réseau.

La page dédiée aux fonds et fondations issus de l'entreprise, sur le site du Centre français des Fonds et Fondations, regroupe plusieurs informations concernant ce cercle : actualités et appels à projets, comptes rendus des rencontres passées et informations juridiques et fiscales.

www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/cercles/fondations-issues-de-lentreprise



En 2018, le Centre français des Fondations a proposé trois rencontres autour de l'étude « Entreprises, vos fondations sont-elles solides ? » réalisée par le cabinet de conseil BlueRep et à laquelle il a apporté son soutien. L'étude commente cinq questions qui permettent de définir la relation entre l'entreprise et sa fondation :

Le rôle sociétal de l'entreprise à la genèse du positionnement de la Fondation ?

Quel modèle de gouvernance pour la fondation d'entreprise ?

Les collaborateurs de l'entreprise doivent-ils être mobilisés par la fondation ?

Quelles relations cultiver avec les parties prenantes externes de l'entreprise ?

La réputation est-elle un levier positif tant pour l'entreprise que pour sa fondation ?

Elle met en valeur que deux grands modèles se dessinent aujourd'hui : la démarche de complémentarité et la démarche de continuum.

Ces rencontres ont été suivies avec succès, attirant aussi bien des représentants de fondations déjà constituées que des entrepreneurs ayant un projet de structuration de leur mécénat. La première était organisée à Marseille, le 6 avril, accueillie par le Fonds de dotation Compagnie fruitière ; la deuxième à Lille, le 5 juin, avec le soutien du fonds de dotation Entreprises et Cité et du Réseau Alliance et la troisième, le 21 septembre, à la Fondation GoodPlanet à Paris.



Un autre temps fort a été la rencontre des fondations d'entreprises européennes organisée par le DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe) les 22 et 23 novembre à Palerme, en partenariat avec l'Assifero. Sur le thème « Risks and opportunities – How to make the most of the relationship between a corporate foundation and its funding corporation », les fondations présentes ont pu témoigner et approfondir les diverses questions liées à la relation entre l'entreprise et sa fondation, en terme de risques et d'opportunités. Le maire de Palerme, Leoluca Orlando, a rappelé en introduction l'importance de promouvoir une vision ouverte sur l'Europe et sur le monde et de respecter les droits de l'Homme.

Pour mémoire, c'est le Centre français des Fonds et Fondations qui avait eu l'initiative d'organiser ce type d'événement, en 2016 (à l'INSEAD de Fontainebleau).

Retrouvez le programme et une grande partie des présentations sur le site Internet :

<https://www.centre-francais-fondations.org/cercles-themes/themes-1/fondations-issues-de-lentreprise/ressources/comptes-rendus-des-reunions-du-cercle/rencontre-des-fondations-dentreprise-europeennes-risks-and-opportunities-how-to-make-the-most-of-the-relationship-between-a-corporate-foundation-and-its-funding-corporation-3eme-edition-novembre-2018-a-palerme>



Le groupe Next Gen'

En novembre 2015, le Centre français des Fonds et Fondations a initié le groupe Next Gen' avec l'ambition de créer un nouveau réseau composé de la génération des 25-40 ans travaillant au sein de fondations et fonds de dotation adhérents du CFF et ouvert de préférence, mais pas exclusivement, aux personnes exerçant des fonctions au sein des équipes. Ce groupe devait leur permettre de partager leurs expériences professionnelles, de réfléchir à leur parcours et aux développements du secteur tout en leur offrant un lieu de réseautage.

Quelques rencontres informelles ont été organisées dans cet esprit en 2016 puis, en 2017, la stratégie du groupe Next Gen' a évolué autour d'un projet plus précis : il a été associé à la création d'un groupe de travail « Carrières et Compétences » ayant pour objectif d'aboutir à la reconnaissance des compétences et la certification des métiers dans le secteur de la philanthropie. Une première étape a été l'enquête menée par des membres de Next Gen' et dont les résultats ont servi à produire le Question de fonds n°8 « Fondation nouvelle(s) génération(s) – Des besoins, des métiers, des hommes » en octobre 2017. Ensuite, le CFF a suspendu les activités de ce groupe de travail afin de prendre le temps d'une réflexion plus approfondie sur ce projet. Faute de décisions et de ressources humaines disponibles au sein du CFF, il est actuellement en attente.

En janvier 2018 a été organisé, à l'initiative du CFF, une rencontre avec les membres du groupe Next Gen' pour redéfinir la stratégie du groupe et l'engager à formuler des propositions. Sous le parrainage d'Eléonore de Lacharrière, déléguée générale de la Fondation Culture et Diversité, la décision a été prise de créer trois sous-groupes de travail, « Échanges entre pairs », « Étude des trajectoires professionnelles » (qui a entrepris une cartographie des structures et des métiers liés à l'intérêt général) et « communication/réseau ». Si ce dernier ne s'est jamais réuni, le premier a été particulièrement dynamique, en organisant notamment des rencontres autour des thèmes suivants :

Gestion des programmes philanthropiques : contractualisation, suivi, reporting et évaluation

Sélection des programmes philanthropiques : stratégie, sourcing, identification, instruction

Accompagnement extra-financier et/ou collectif des associations

En 2018, le CFF a par ailleurs participé aux 24 heures des nouvelles générations, au Château de Rochefort. Ce séminaire de deux jours entièrement dédié aux nouvelles générations d'entreprises familiales organise tous les ans dix-huit tables rondes et ateliers en sous-groupes afin d'aborder les sujets qui mobilisent la « Next Gen » des dirigeants et experts de l'entreprise familiale. Le CFF a sensibilisé cette nouvelle génération d'entrepreneurs à la création et la construction d'un projet philanthropique.



Le Fonds du 11 janvier

Le Fonds du 11 janvier marque la volonté d'un groupe de fondations de mettre en commun des ressources financières et du temps pour mieux répondre aux défis portés par les différentes vagues d'attentats qui ont endeuillé notre pays, plus particulièrement depuis janvier 2015. À l'aube de leur 5^e année, l'engagement se poursuit pour les neuf fondations qui composent le Fonds du 11 janvier.

L'année 2018 a été marquée par des projets d'apprentissage d'une démarche critique, de déconstruction des préjugés et des théories complotistes, qui se sont notamment traduits par un soutien accru à plusieurs projets d'éducation aux médias. En outre, le Fonds du 11 janvier a renouvelé son soutien à plusieurs associations, leur permettant de consolider leurs actions dans le temps.

Au total, ce sont dix-sept projets qui ont été accompagnés pour un montant de 710 000 euros. Soit 2 millions d'euros versés à quarante-trois projets depuis la création du Fonds en 2015.

Des rencontres pour une citoyenneté engagée, qui se sont déroulées le 11 janvier 2018 à Paris, ont été l'occasion de partager à la fois les actions de terrain, mais aussi une réflexion plus globale autour des besoins exprimés face à une jeunesse en mal de repères. Ainsi, amener celle-ci à développer une approche critique notamment face aux flux d'informations et de désinformations et cela dans un contexte de montée des actes et discours extrêmes, s'est confirmé comme l'un des enjeux majeurs de notre époque. Cet événement a également conforté le comité dans l'idée qu'il est indispensable, au-delà des moyens financiers, de créer des conditions d'échanges entre porteurs mais aussi de faire connaître auprès du grand public composé notamment d'enseignants, d'éducateurs et autres professionnels de l'enfance et de la jeunesse, des initiatives exemplaires, qui tentent d'apporter des solutions aux défis posés par la société.

L'année 2018 a également vu l'arrivée de la société Thalys au sein du comité. Celle-ci a souhaité accompagner le Fonds du 11 janvier dans sa mission et a ainsi permis d'ouvrir une nouvelle fenêtre sur la Belgique, notamment en lien avec la Fondation Roi Baudouin, elle-même engagée sur les enjeux d'éducation aux médias et à la citoyenneté.

Pour finir, cette 4^e année a marqué une étape de maturité dans l'existence du Fonds du 11 qui s'est engagé dans un projet d'évaluation de son action depuis ses débuts. Quel intérêt, quel impact le Fonds a-t-il eu sur les associations? Quelles réponses a-t-il apporté aux enjeux de notre société? Cette évaluation, qui a permis de faire le point, marque le début d'une réflexion qui se poursuivra tout au long de l'année 2019 et permettra d'aboutir au nouveau projet du Fonds du 11 janvier en 2020.

Jean-Marie Destrée
Président du Fonds du 11 janvier

Anne Lescot,
Chargée du Fonds du 11 janvier

Pour plus d'information :
<http://www.fondsdu11janvier.org/>



L'Impact Invest Lab (L'iiLAB)

2018 aura été une année de collaboration rapprochée entre le CFF et l'Impact Invest Lab. Le CFF est l'un des membres fondateurs de l'iiLab, aux côtés de la Caisse des Dépôts, de Finansol, du Crédit Coopératif, d'INCO et du MOUVES.

L'iiLab a pour mission de favoriser le développement de l'investissement à impact social français et, en 2018, il s'est particulièrement intéressé au rôle que les fondations et fonds de dotations peuvent jouer dans ce domaine. Une étude a ainsi été réalisée conjointement par les équipes de l'iiLab, du CFF et Gaspard Verdier de Simandef. Elle présente sept études de cas de fondations déjà actives ou ayant expérimenté des investissements à impact social et propose une analyse des possibilités compte tenu du cadre juridique applicable. Cette étude a été présentée lors d'un événement commun organisé début 2019 à Sciences Po Paris, auquel plus d'une centaine de personnes ont assisté.



Au cours de l'année, l'iiLab a également travaillé sur un état des lieux du marché français de l'investissement à impact social, sur une étude sur les liens sociaux, en plus d'avoir poursuivi ses travaux sur les contrats à impact social, expertise originelle du Lab. L'iiLab renforce également son positionnement international en échangeant régulièrement avec ses pairs sur les bonnes pratiques du secteur, en mettant en place une veille sur les financements européens et en communiquant à l'étranger sur le modèle français.

Les publications de l'Impact Invest Lab sont disponibles sur leur site Internet

<https://iilab.fr/publications/>
Leurs actualités sont relayées sur leur page LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/impact-invest-lab>
ou en s'inscrivant à leur newsletter (via le site Internet).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à écrire à contact@ii-lab.org.

Les formations juridiques

Le Centre français des Fonds et Fondations propose tout au long de l'année, en association avec l'organisme de formation professionnelle Reihoo, des cycles de formation conçus sur mesure pour les fonds et fondations. Ces formations sont payantes et intégralement éligibles à la formation professionnelle.

Programme 2018 :

- *Les fondamentaux des fonds de dotation et fondations*
- *Appel à projet, gestion de projet, financements de projets, les fondamentaux de la mise en place et de la gestion de projet pour les fondations et les fonds de dotation*
- *Communication projet, communication programme, acquisition de contacts, marketing digital, communiquer avec les parties prenantes et rendre des comptes - les fondamentaux de la communication à l'ère du digital pour les fonds de dotation et les fondations*
- *Les essentiels du marketing digital, des réseaux sociaux, du big-data et du Cloud pour les fondations et fonds de dotation*

Retrouvez l'ensemble des formations proposées par Reihoo sur notre site Internet :

<https://www.centre-francais-fondations.org/evenements-formations/formations>

Les voyages d'étude



La Nouvelle-Orléans

Au mois d'avril, sous l'impulsion de Juliette Timsit, un voyage d'études a été organisé par le CFF à La Nouvelle-Orléans. Plus de 10 ans après la catastrophe, l'objet était de comprendre les conséquences de l'ouragan Katrina sur le territoire – encore rongé par le racisme, la toute-puissance de l'industrie pétrochimique et la corruption.

Les participants (After-Fact, Fondation de France, Fondation AGIR SA VIE, Fondation MACIF) ont pu confronter leur expérience d'intervention en post-urgence avec les fondations et les associations locales et pris la mesure de leur mobilisation. Une rencontre avec le PDG du Water Institute, Justin Ehrenwerth, leur a montré un exemple de coopération réussie entre les scientifiques et les communautés locales pour essayer de contenir la montée des eaux. Au-delà de la réhabilitation de La Nouvelle-Orléans par la reconstruction de logements, d'infrastructures collectives, etc., un certain nombre de fondations ont décidé très rapidement de mettre l'accent sur le soutien à des projets culturels et artistiques.

Conférences et interventions



Tour d'horizon des manifestations 2018

Affirmer la place et la spécificité des fonds et fondations s'illustre aussi par la co-construction d'événements avec des partenaires, la participation du CFF dans des colloques, les interventions dans la sphère économique, etc. De ces rencontres hybrides s'ouvrent de nouvelles opportunités.



12 janvier

Conférence – « L'intérêt général : dès aujourd'hui l'affaire de tous? »
Une réflexion collective pour agir,
organisée par Le Rameau
au CESE, Paris

Après trois ans de travail préparatoire conduit autour d'une « réflexion collective pour agir », vingt institutions (Admical, Avise, ANSA, Caisse des Dépôts, Convergences, CESE, le Centre français des Fonds et Fondations (CFF), CGET, DJEPVA, FACE Paris, Fonda, HCVA, Labo de l'ESS, Le RAMEAU, Les Entreprises pour la Cité, MEDEF, Mouvement associatif, Mouves, Orse, Pacte Civique) se sont mobilisées pour organiser cet événement. L'intérêt général se situe au cœur des réflexions philosophiques, politiques et juridiques. Afin d'avancer sur des pistes concrètes de son évolution et mieux répondre aux défis actuels, trois axes de travail ont été débattus : quelle vision? Quelles actions? Quelle gestion?

7 et 8 mars

13^e Conférence de fundraising pour l'ESR, organisée par l'Association française des Fundraisers (AFF), Paris

Pendant deux jours, ateliers, master classes, sessions de coaching et de networking, ainsi que tables rondes s'enchaînent pour faire le plein de nouvelles idées à appliquer, échanger entre professionnels, et ainsi permettre à tous les acteurs de se professionnaliser et de monter en compétences. Anca Ilutiu, responsable juridique et des affaires publiques du CFF, est ainsi intervenue dans la table ronde intitulée « Fondation de coopération scientifique et fondation partenariale abritante : quel intérêt? »

AFF Enseignement Supérieur,
Recherche et
Santé

**Fondations
et fonds de dotation :
des acteurs
modernes et engagés
de l'intérêt général**
**Dix propositions
du Centre français
des Fonds
et Fondations**

13 mars

Conférence « Transformation d'un fonds de dotation ou d'une association en fondation reconnue d'utilité publique », organisée par l'IDAF en partenariat avec le CFF, Paris

Cette rencontre a été l'occasion de diffuser le guide sur la transformation en fondation reconnue d'utilité publique, publié en octobre 2017 par le Centre français des Fonds et Fondations (en partenariat avec la FEHAP et le Crédit Coopératif). Depuis la loi du 31 juillet 2014, il est en effet possible pour une association, un fonds de dotation ou une fondation d'entreprise, de se transformer en fondation reconnue d'utilité publique sans rupture de personne morale. Mais cette démarche implique des changements profonds et s'accompagne de nombreux points de vigilance qu'il est impératif de prendre en considération et d'anticiper pour réussir sa démarche : stratégie de gouvernance, de ressources et de mode de gestion. Béatrice de Durfort est revenue sur ces points d'attention, aux côtés de Bernard Verrier, président de la Fondation l'Elan Retrouvé, fondation ayant réalisé le passage d'ARUP à FRUP, et administrateur de la FEHAP.

CONFÉRENCES ET INTERVENTIONS EN 2018



26 avril

Restitution de l'étude « Panorama national des Générosités » de l'Observatoire de la philanthropie – Fondation de France, Paris, Institut Océanographique – Fondation Albert 1^{er} Prince de Monaco

Étude inédite produite par l'Observatoire de la philanthropie – Fondation de France, initiée par Daniel Bruneau, ancien président de France générosités, avec la contribution du CerPhi, et en partenariat avec le CFF, France générosités, l'Association française des fundraisers, Admical, le Don en Confiance et l'Institut des dirigeants d'associations et fondations, le Panorama national des Générosité estime le montant de la générosité privée (des particuliers et des entreprises) à 7,5 milliards d'euros. « C'est la première fois que tous les acteurs du secteur se réunissent pour mieux comprendre la réalité de ce phénomène aux multiples visages », a indiqué Daniel Bruneau. L'étude répond à plusieurs questions clés :

Dans quelle mesure est-il possible d'évaluer la générosité privée en France aujourd'hui ?

Les Français sont-ils plus généreux qu'il y a 10 ans ?

Les particuliers donnent-ils plus que les entreprises ?

Quelle répartition entre les dons déduits des impôts et ceux qui ne le sont pas ?

Que représentent les legs dans le paysage du don ?

Quelle importance relative des nouveaux vecteurs de collecte ?

Retrouvez l'étude sur le lien suivant <https://www.fondationdefrance.org/fr/la-generosite-en-france-un-phenomene-de-masse-et-en-croissance>

28 et 29 août

Université d'été du MEDEF – Vingt ans !, Campus HEC Jouy-en-Josas

Le 29 août, Béatrice de Durfort intervenait dans la table ronde « Et si on commençait par la culture ? » aux côtés de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale ; Catherine Pegard, présidente de l'EP Château de Versailles, Olivier Nusse, PDG d'Universal Musique France ; Jean-Noël Tronc, directeur général de la SACEM ; Catherine Millet, critique d'art ; et Sylvie Octobre, sociologue.



11 septembre

4^e Conférence mécénat territorial et collectivités, organisée par l'Association française des Fundraisers (AFF), Hôtel de Ville de Paris

De nombreuses collectivités territoriales cherchent aujourd'hui à développer une politique de mécénat et certaines se posent la question de la structuration de leur projet. Elles s'inspirent des fondations territoriales actives depuis plusieurs années. Une question délicate reste le rôle que peuvent jouer dans la gouvernance les acteurs publics.



14 septembre

Conférence MAE // OCDE // CFF : « La philanthropie pour le développement à l'international », Centre de Conférence du ministère des Affaires étrangères

À partir des éclairages du rapport de l'OCDE sur « La Philanthropie privée au service du développement », le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, le Centre français des Fonds et Fondations ainsi que le réseau NetFWD ont organisé le 14 septembre une matinée de réflexions sur la base du rapport intitulé « Dix choses que vous devriez savoir sur la philanthropie au service du développement », publié par l'OCDE en 2018.

Ouverte par Cyrille Pierre, directeur du Développement Durable du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Benoît Miribel, président du Centre français des Fonds et Fondations, la conférence s'est déroulée en deux temps.

Une première table ronde (« S'inspirer des bonnes pratiques philanthropiques pour agir ensemble en faveur du développement ») modérée par Sophie Maysonnave, responsable du pôle financement du développement, innovation et partenariats au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, montrait, grâce aux témoignages de six représentants de fondations, comment les fondations offrent de réelles perspectives d'accompagnement des politiques de développement. Comment sont-elles devenues des acteurs incontournables de la coopération ? Comment leurs actions s'inscrivent dans l'agenda international ? Quelle place parmi les parties prenantes du développement ?

Une deuxième table ronde (« Comment accroître la capacité des fonds et fondations à agir efficacement en faveur du développement international ? ») modérée par Christophe Angely, directeur stratégie et financement de la FERDI, montrait comment les fondations ont un rôle déterminant à jouer sur la scène de la coopération internationale : comment aider les fonds et fondations françaises à augmenter leurs capacités d'action à l'étranger ? Quel rôle pour le gouvernement ? Comment travailler ensemble pour renforcer l'effet de levier de l'action des philanthropes ?

Retrouvez le compte rendu de la conférence sur le site Internet. <https://www.centre-francais-fondations.org/evenements-formations/conferences-1/conference-la-philanthropie-au-service-du-developpement-quel-role-pour-les-fondations-francaises-14-septembre-2018/compte-rendu-de-la-conference-meae-ocde-cff/view>



2 octobre

Forum Janssen Horizon : « Allier les sciences humaines, sociales et médicales pour accélérer l'innovation » – 2 octobre 2018

Le Fonds de dotation Janssen Horizon pour l'innovation accompagne des projets de recherche translationnelle et en sciences humaines et sociales en santé. Il a organisé le 2 octobre 2018 son premier forum sur le thème : "Allier les sciences humaines, sociales et médicales pour accélérer l'innovation", afin de permettre aux écosystèmes de la recherche translationnelle et de la recherche en sciences humaines et sociales d'échanger et de connecter leurs différents univers dans une logique d'Open Innovation. Delphine Lalu, secrétaire générale du Centre français des Fonds et Fondations, a assuré l'allocution de clôture de cet événement. À cette occasion, elle a rappelé l'utilité des fonds et fondations pour nourrir ces écosystèmes, en raison de leur nature exclusivement d'intérêt général et de leur gouvernance, qui permet de créer des cadres bien définis et souples.

15 octobre

Russian Donors Forum, Moscou

Le CFF a été invité à participer le 25 octobre 2018 à la 16^e rencontre annuelle du Russian Donors Forum à Moscou, avec le représentant du Centre des Fondations allemandes. À cette occasion, Benoit Miribel a présenté la diversité des fonds et fondations membres du CFF dans leurs actions au service de l'intérêt général. À la suite de cet événement, la responsable du Russian Donors Forum a indiqué qu'elle pourrait mettre en relation les membres du CFF qui souhaiteraient coopérer avec des fondations russes. Le Russian Forum rassemble quarante-cinq fondations d'entreprise et fondations familiales.



17 octobre

Conférence : « Les fonds propres des associations et fondations : vecteurs de confiance et support de développement », à l'occasion du 13^e Forum National des Associations & Fondations – Palais des Congrès de Paris

Les associations et fondations, conscientes de la nécessité de diversifier leurs ressources, cherchent des financements pour assurer la réalisation de leurs missions. Les fonds propres existants sont un atout pour leur obtention. Philippe Guay, commissaire aux comptes, animait la table-ronde composée de Béatrice de Durfort, déléguée générale du CFF (jusqu'en novembre 2018); Valérie Vitton, directrice du service financements et conseils spécialisés au Crédit coopératif, Rudy Jardot, expert-comptable; Jean-Marc Borello, président du Groupe SOS; et Christine Tellier, administratrice du Mouvement Associatif.



19 octobre

Les 10 ans des Fonds de dotation en France, organisé par Fidal

A l'occasion de cet événement, le 19 octobre 2018, où Béatrice de Durfort et Benoît Miribel représentaient le CFF, des experts, des dirigeants d'entreprise et des grands mécènes témoignaient de leurs expériences autour de quatre tables-rondes : « Un outil performant au service de la stratégie d'entreprise »; « Un outil de transmission du patrimoine familial et de pérennisation de l'entreprise »; « Un outil performant de financement des associations et des collectivités »; « Quelles perspectives pour les dix années à venir? ».

Stimuler le développement du secteur et défendre ses intérêts auprès des pouvoirs publics

Plaidoyer et représentation

- 36 La représentation du secteur des fondations et fonds de dotation au sein des instances nationales
- 39 La représentation du secteur à l'échelle européenne et internationale
- 42 Être force de propositions et défendre les intérêts des fonds et fondations auprès des pouvoirs publics

Représentation du secteur au sein des instances nationales

La Chambre française de l'Économie Sociale et Solidaire – ESS France

Le Centre français des Fonds et Fondations fait partie des membres fondateurs d'ESS France au côté des acteurs suivants : le Conseil national des Chambres régionales de l'Économie sociale et solidaire (CNCRESS), Coop FR (organisation représentative du mouvement coopératif français), la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), l'association des assureurs mutualistes (AAM), le Mouvement Associatif et le Mouvement des entrepreneurs sociaux (MOUVES).

ESS France compte également parmi ses adhérents, en plus de ses membres fondateurs, des membres actifs et associés. En 2018, les quatre représentants du Centre français des Fonds et Fondations étaient : Dominique Lemaistre (membre titulaire du Conseil d'administration d'ESS et membre du bureau), Dominique Letourneau (membre titulaire du Conseil d'administration), Catherine Le Gac (membre suppléant du Conseil d'administration) et Béatrice de Durfort (membre suppléante du Conseil d'administration). Jérôme Saddier a pris la succession de Roger Belot à la présidence d'ESS France le 1^{er} janvier 2019.

La Chambre française de l'ESS a été instituée par la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. Portant désormais l'identité ESS France, elle assure, au plan national, la représentation et la promotion de l'économie sociale. En particulier elle représente les intérêts de l'ESS, au bénéfice des entreprises du secteur, auprès des pouvoirs publics nationaux sans préjudice des missions de représentation des organisations professionnelles ou interprofessionnelles du secteur. ESS France est constituée en association jouissant de plein droit de la capacité juridique des associations reconnues d'utilité publique.

Les principaux chantiers d'ESS France s'articulent autour de six axes : doter ESS France d'une visibilité médiatique, organiser le dialogue entre les membres d'ESS France, prendre position au sein du Conseil supérieur de l'ESS, représenter l'économie sociale et solidaire française, se positionner sur l'actualité concernant l'ESS et suivre l'application de la loi ESS de juillet 2014.

www.ess-france.org/

Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS)

Sur proposition du Centre français des Fonds et Fondations, l'arrêté du 2 octobre 2015 portant nomination au Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire avait nommé Delphine Lalou, secrétaire générale de la Fondation d'entreprise AG2R et Francis Charhon. En 2016, lorsque Francis Charhon a quitté ses fonctions de directeur général de la Fondation de France, il a été remplacé par Dominique Lemaistre, directrice du mécénat de la Fondation de France. Par un arrêté du 5 mars 2019, et toujours sur proposition du CFF, Delphine Lalou a été remplacée par Benoît Miribel et Dominique Lemaistre a été renouvelée pour trois ans.

Le Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire (CSESS) a pour mission principale d'assurer le dialogue entre les acteurs de l'ESS et les pouvoirs publics nationaux, et de conforter avec les différentes familles de l'ESS, la dynamique de développement de l'activité et des emplois du secteur. Parmi ses missions, il est chargé de donner un avis consultatif sur tous les projets de dispositions législatives et réglementaires communes à l'ESS ainsi que sur les projets de dispositions relatives à l'entrepreneuriat social. Il veille à améliorer l'articulation entre les réglementations et les représentations assurées par l'économie sociale et solidaire à l'échelon national et à l'échelon européen. Il contribue à la définition, tous les trois ans, d'une stratégie nationale de développement de l'économie sociale et solidaire. Le CSESS est constitué de soixante-douze membres titulaires, rassemblant des élus, nationaux et locaux, des représentants des différentes familles d'acteurs économiques qui la composent, selon la définition de la loi relative à l'ESS (mutuelles, coopératives, associations, fondations et entreprises sociales régies par le statut de sociétés commerciales de l'ESS), de réseaux d'acteurs locaux (RTES, CNCRESS notamment), des syndicats

de salariés et d'employeurs représentatifs au niveau national et de services de l'État, ainsi que des personnalités qualifiées. Ces membres sont nommés pour une durée de 3 ans.

Revisité par la loi du 31 juillet 2014, installé puis présidé pendant 2 ans à Bercy par Martine Pinville, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, le CSESS a changé de ministère de référence en 2017. Il est désormais présidé par le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, et Christophe Itier, nommé Haut-commissaire à l'ESS, a pris, en 2017, la succession d'Odile Kirchner, déléguée interministérielle à l'ESS, partie à la retraite.

En janvier 2018, conformément à l'engagement présidentiel, le gouvernement a annoncé une ambition de mobiliser 1 milliard d'euros de fonds publics et privés, sur la durée du quinquennat pour soutenir l'ESS et l'innovation sociale. À ce jour, ce sont déjà 340 millions qui sont déjà mobilisés sur la période 2018-2022.

Le 29 novembre 2018, François de Rugy, Ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'Économie Sociale et Solidaire et à l'innovation sociale, ont présenté le Pacte de croissance de l'Économie Sociale et Solidaire, dont les trois axes sont :

- 1. Libérer les énergies des entreprises de l'ESS
- 2. Renforcer l'influence et le pouvoir d'agir de l'économie sociale et solidaire
- 3. Placer l'économie sociale et solidaire au cœur de l'agenda international

www.esspace.fr/csess.html

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Le Conseil d'administration du CFF a désigné Delphine Lalou, secrétaire générale de la fondation AG2R la Mondiale, pour représenter le secteur des fonds et fondations au sein du groupe des associations du CESE.

Représentées par le Centre français des Fonds et Fondations et très actives au sein du Groupe des Associations, les fondations ont su faire entendre leur voix à de nombreuses reprises, de manière directe ou indirecte, auprès des groupes politiques du CESE et auprès du gouvernement. Elles ont aussi été très présentes lors des différents événements organisés par le Palais Iéna.

Si vous souhaitez suivre les travaux du Conseil ou y contribuer, vous pouvez contacter notre représentante au CESE, Delphine Lalou, présidente de la Section des activités économiques, par courriel :

delphine.lalou@lecese.fr
www.lecese.fr

REPRÉSENTATION DU SECTEUR AU SEIN
DES INSTANCES NATIONALES

**Le Haut Conseil
pour la Vie associative
(HCVA)**

Par arrêté du Premier ministre en date du 4 octobre 2016, Anca Ilutiu, responsable du pôle juridique, affaires publiques et innovation du Centre français des fonds et Fondations, a été nommée membre du Haut Conseil à la vie associative pour une durée de cinq ans.

Le Haut Conseil à la Vie Associative (HCVA) est une instance de consultation placée auprès du Premier ministre, chargée de représenter le monde associatif et de formuler des propositions touchant le développement de la vie associative. Il est saisi de tous les projets de lois et de décrets concernant les associations ; celles-ci peuvent elles-mêmes, sous certaines conditions, le saisir sur toute question intéressant l'ensemble des associations. Le bureau du Haut Conseil est présidé par le ministre chargé de la vie associative ou son représentant.

- Note de principes sur l'entreprise à mission et le lien entre entreprise et intérêt général, février 2018
- Avis du HCVA sur le projet de décret relatif au fonds de développement pour la vie associative, avril 2018
- Avis du HCVA sur le rapport « Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement », avril 2018
- Saisine orale sur une proposition de loi présentée par l'Assemblée nationale sur la responsabilité des dirigeants, avril 2018
- Rapport sur les suites de l'avis sur la VAE (validation des acquis de l'expérience bénévole associative) de 2013, mai 2018
- Avis du HCVA sur le projet de décret relatif aux modalités de déclaration pour le compte engagement citoyen (CEC), septembre 2018
- Contribution aux réflexions sur le service national universel (SNU), octobre 2018
- Consultation orale sur la proposition de loi n°1329 de la députée Sarah El Haïry, novembre 2018
- Avis sur le projet de règlement comptable applicable aux organismes sans but lucratif, novembre 2018
- Avis sur le projet de décret fixant les seuils de la déclaration préalable et d'établissement du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par les organismes faisant appel public à la générosité, décembre 2018
- Avis sur le projet de décret relatif aux montants des droits acquis au titre du compte d'engagement citoyen, décembre 2018

L'ensemble des travaux passés et en cours du Haut Conseil pour la Vie associative est disponible à l'adresse suivante : <https://www.associations.gouv.fr/hcva-237.html>

La représentation du secteur
à l'échelle européenne
et internationale



Le Centre français des Fonds et Fondations est membre du réseau européen DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe) et du réseau mondial WINGS (Worldwide Initiatives for Grantmaker Support). Il relaye également les activités du réseau ECFI (European Community Foundations Initiative), qui s'adressent en particulier aux fondations territoriales européennes, et celles de l'EFC (European Foundation Center). Enfin, il encourage ses adhérents à développer leurs contacts avec des réseaux étrangers à travers des rencontres et des voyages d'études.



LA REPRÉSENTATION DU SECTEUR À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

Au cœur de l'Europe, le réseau européen DAFNE (Donors and Foundations Network in Europe)

Le Centre français des Fonds et Fondations est depuis plusieurs années membre du DAFNE. Créé en 2006, ce réseau européen regroupe les associations de donateurs et de fondations en Europe avec l'ambition de créer un espace de connaissance et d'échange de bonnes pratiques. Il compte vingt-six associations membres représentant ensemble plus de 10 000 fondations et donateurs. En encourageant le dialogue entre ses membres, le DAFNE crée un mécanisme de collaboration. Riche de leur diversité, il est une force de propositions pour le renforcement d'un espace philanthropique européen.

L'année 2018 a été une année particulièrement importante pour le DAFNE qui s'est constitué en tant qu'association de droit belge. Le DAFNE, qui est l'association tête de réseau des associations européennes de fondations, peut désormais collaborer formellement avec des tiers, lever des fonds et employer du personnel. L'association a poursuivi sa croissance et les associations des fondations danoises et du Luxembourg ont adhéré au DAFNE en 2018. Basé à Bruxelles, à la Philanthropy House, le DAFNE est un partenaire régulier des réseaux EFC (European Foundation Centre) et EVPA (The European Venture Philanthropy Association) ainsi que des institutions européennes.

En 2018, le DAFNE a lancé, en collaboration avec EFC, un programme de plaidoyer, *Philanthropy Advocacy*, et a poursuivi ses travaux dans les domaines du renforcement des capacités, des communications et des données. Voici quelques réalisations du DAFNE en 2018 :

- En mars et octobre 2018, réunions sur deux jours à Bruxelles du groupe *Philanthropy Advocacy* (au sein duquel le CFF est représenté par Anca Ilutiu) ayant donné lieu à des rencontres à la Commission européenne, au Parlement européen, au Comité économique et social européen ainsi qu'avec les représentations permanentes. La parution en janvier de la publication commune DAFNE/EFC intitulée « *Enlarging the space for European Philanthropy* », dirigée par le D^r Oonagh Breen, a également alimenté les travaux du groupe ;
- Le Legal Affairs Committee du DAFNE réunit vingt-deux membres et a échangé à de nombreuses reprises durant l'année 2018 en vue de progresser sur la compréhension des contextes et enjeux nationaux pour les donateurs et les fondations ;
- En mai 2018, événement conjoint DAFNE/EFC/EVPA « *Philanthropy Scrum: co-creating the Single Market for Philanthropy* » (Béatrice de Durfort et Anca Ilutiu y ont participé) ;
- DAFNE/EFC/EVPA ont collaboré dans le cadre d'une Task Force en lien avec le programme InvestEU. Le nouveau programme InvestEU rassemblera sous le même toit l'ensemble des instruments financiers de l'Union européenne actuellement disponibles et l'InvestEU Fund mobilisera de l'investissement public et privé à travers une garantie de 38 milliards d'euros provenant du Budget européen, dont 4 milliards réservés à l'investissement social (l'effet levier des 38 milliards d'euros de l'InvestEU Fund fait espérer selon le programme un investissement total de 650 milliards d'euros) ;



- En juin 2018, le DAFNE, EFC et EVPA sont parvenus à obtenir l'insertion, dans le règlement du programme InvestEU publié par la Commission européenne le 6 juin 2018, de références à la philanthropie et de la mention explicite d'EVPA, EFC et du DAFNE au sein du document traitant de l'évaluation d'impact ;
- En juillet 2018 : Intervention de Max von Abendorth, directeur du DAFNE, lors de l'atelier des fondations à Annecy ;
- En novembre 2018 : la présidence roumaine de l'Union européenne a demandé au Comité économique et social européen de rédiger un avis sur la philanthropie. DAFNE et EFC ont été invités à désigner un expert pour accompagner les travaux, lesquels seront publiés par le Comité en mai 2019 à l'occasion de la réunion du Conseil européen à Sibiu ;
- En novembre 2018 : *Cultural Heritage Foundations Knowledge Exchange* à Lisbonne à la fondation Gulbenkian (avec la participation de Béatrice de Durfort et d'Anca Ilutiu) ;
- En novembre 2018 : *Corporate Foundations Knowledge Exchange* à Palerme sur le thème des risques et opportunités : comment tirer le meilleur profit de la relation entre une fondation d'entreprise et son entreprise fondatrice (avec la participation d'Anne Fleury et de Béatrice de Durfort).

Le réseau international WINGS Worldwide Initiatives for Grantmaker Support

WINGS est un réseau mondial créé en 1998. Sans égal, il réunit aujourd'hui plus de cent associations de donateurs et organisations de soutien au secteur philanthropique, représentant quarante pays, quelques 100 000 entités philanthropiques et plusieurs milliards de dollars engagés pour le bien commun. Depuis 2016, il est dirigé par un Français, Benjamin Bellegry, qui a exercé plusieurs années au sein d'ONG, d'agences de coopération avec l'Afrique et à la Fondation de France.

L'ambition de WINGS est de renforcer et promouvoir le développement de la philanthropie et de l'investissement social dans le monde entier. Parce qu'il représente une grande variété d'acteurs, le réseau donne voix à de nombreuses et diverses cultures du don et contribue à la reconnaissance de cet engagement philanthropique pour des sociétés plus solidaires dans le monde entier.

Etant lui-même un réseau d'organisations de soutien, WINGS collabore avec le DAFNE sur la promotion d'une stratégie commune, construite autour de quatre enjeux principaux (les « 4 C ») : la constitution de ressources, le renforcement des connaissances et expertises, le développement des relations et partenariats, enfin, la visibilité et la reconnaissance de leur contribution au développement du secteur philanthropique.

www.wingsweb.org



Le réseau ECFI European Community Foundations Initiative

Lancée en janvier 2016 par plusieurs acteurs de poids, la UK Community Foundations (association anglaise des fondations territoriales), l'Initiative Bürgerstiftungen (association des fondations allemandes) et le Centrum per Filantropiu in Slovakia (association slovaque pour la philanthropie), ce projet est également soutenu par la « Charles Stewart Mott Foundation », la « Robert Bosch Foundation » et la « Körber Foundation ». Son ambition est de construire un réseau européen des fondations territoriales et de leurs organismes de soutien, et de créer une plateforme d'échanges et d'informations pour le secteur.

Bien que consacré exclusivement aux fondations territoriales, ce réseau mérite attention car il se construit actuellement pour une communauté importante engagées sur des enjeux et des besoins souvent communs à tous les pays, et largement sollicitée quand les acteurs publics ne peuvent seuls faire face. Ainsi, en Europe, chaque jour, ce sont près de 670 fondations territoriales qui incitent les citoyens à prendre part à la transformation de leurs territoires.

<http://communityfoundations-europe.org/>



Le réseau EFC European Foundation Center

Chaque année, l'EFC (European Foundation Center) – réseau de fondations européennes créé en 1989 – organise son Assemblée générale et sa Conférence annuelle dans un pays différent, afin de montrer la diversité des modèles et des initiatives des fondations en Europe.

En 2018, le CFF a participé à l'Assemblée générale et la conférence annuelle de l'EFC qui se tenait à Bruxelles sur le thème « Culture Matters » - un thème qui faisait écho à l'année européenne du patrimoine culturel décrétée par la Commission européenne.

Être force de propositions et défendre les intérêts des fonds et fondations auprès des pouvoirs publics

1 – Nouveaux statuts-types des associations et fondations reconnues d'utilité publique

Le Conseil d'État a mené une série d'auditions entre la fin de l'année 2017 et le début de l'année 2018 au sujet de l'évolution du statut des fondations reconnues d'utilité publique.

L'idée était d'actualiser, dans une démarche de simplification, les statuts-types des fondations reconnues d'utilité publique (FRUP) et de dégager des pistes de réformes législatives et réglementaires propres à rendre le droit des fondations plus attractif. Le CFF a été auditionné au début du mois de février 2018 par le Conseil d'État. Afin de préparer cette audition, le CFF a mené une démarche collaborative en consultant ses adhérents (principalement FRUP et FCS, ou encore aux structures pensant à la transformation en FRUP), sur différents sujets, en recueillant leurs suggestions, puis en organisant une réunion à la Fondation des Gueules Cassées. Après validation en CA, le CFF a porté différentes propositions relatives aux fondations détentrices de titres, à des questions de dotation (montants ; natures ; partage entre dotation et réserves), ou encore de gouvernance. Les nouveaux statuts-types de la FRUP, publiés le 7 août 2018, retiennent essentiellement les propositions du CFF :

- Simplifications (assouplissement des conditions de modification statutaires, simple déclaration si modification du siège social au sein d'un même département, etc.) ;
- Plus grande flexibilité et adaptabilité de ces statuts au projet de la fondation (affirmation d'une souplesse accrue dans les collèges du CA ainsi que dans la composition du bureau, etc.) ;
- Clarification résultant de la reprise, dans les statuts mêmes, de certaines règles issues du Conseil d'État ou du CGI qui en étaient auparavant absentes (non-consomptibilité de la dotation n'empêchant pas le remplacement d'un bien affecté à la réalisation de l'objet de la fondation par un autre bien de même valeur et de même utilité, exception légale au bénévolat des dirigeants permettant dans certains cas et dans certaines limites leur rémunération, etc.) ;
- Plus grande transparence, facilitation et sécurisation de la gouvernance (définition du rôle du commissaire du gouvernement, possibilité de recours à la visioconférence/audioconférence sous réserve que les modalités soient précisées par le règlement intérieur, introduction de règles de prévention des conflits d'intérêt, possibilité de obligation, lorsque la fondation détient significativement les titres d'une société commerciale, de désigner les parts sociales/actions détenues et d'indiquer les conditions d'usage des droits y étant associés en vue de préserver l'objet d'intérêt général et le but non lucratif, etc.).



2 – Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE)

La loi dite PACTE ambitionne de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de grandir et de créer des emplois. Élaborée selon la méthode de la co-construction avec tous les acteurs, le projet de loi a été voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 9 octobre 2018 et est discutée au Sénat depuis le 29 janvier 2019. Le CFF s'est mobilisé toute l'année 2018 pour défendre les intérêts des fondations et fonds de dotation au regard de cette loi.

Dans un premier temps, le CFF a été auditionné dans le cadre de la mission « Entreprise et intérêt général », lancée le 5 janvier par Jean-Dominique Senard, président du groupe Michelin – depuis devenu président du groupe Renault, et Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT et présidente de Vigeo-Eiris. Les résultats de la mission, remis le 9 mars à Bruno Le Maire, Nicolas Hulot, Muriel Pénicaud, et Nicole Belloubet, ont alimenté le projet de loi PACTE, qui a été présenté en Conseil des ministres le 18 avril 2018.

Les propositions formulées par le CFF concernaient l'entreprise à mission et la fondation détentrice d'entreprise. Concernant l'entreprise à mission, le Centre a préconisé une définition claire du périmètre possible de la « mission » (en lien notamment avec les périmètres des causes éligibles au mécénat et de l'utilité sociale) ainsi qu'une dénomination claire dans sa désignation et ne créant pas de confusion, comme par exemple « société d'intérêt sociétal ».

Concernant la fondation actionnaire, le CFF a estimé que la création d'un statut spécifique était inutile car les statuts existants de fondations et fonds de dotation permettent déjà de détenir des entreprises (même très librement pour le fonds de dotation) ; concernant la détention de titres de société commerciale par une FRUP, le CFF est parvenu à élargir à l'Assemblée nationale le *momentum* et, au Sénat, à définir le principe de spécialité et faire préciser l'interdiction d'immixtion par la fondation dans la société détenue.

Le CFF a ainsi obtenu un assouplissement et une clarification des règles et a rappelé que la détention des titres/parts sociales doit rester un moyen au service de la mission d'intérêt général et non une mission en soi, faute de quoi la fondation ne pourrait plus être rattachée à l'intérêt général tel qu'il est conçu par le droit français (la gestion des titres/parts doit demeurer passive, comme c'est le cas actuellement et ainsi que le préconise le rapport de l'IGF sur « Le rôle économique des fondations » d'avril 2017).

En décembre 2018, le CFF s'est ensuite attaché à défendre la suppression de tout lien entre le fonds de pérennité (créé par le projet de loi PACTE) et l'intérêt général, ainsi que le statut dérogatoire du fonds de dotation éventuel que le projet de loi prévoyait de lui annexer.

#PLF 2019

Projet de loi de finances 2019

3 – Projet de loi de finances 2019

Dans le cadre du projet de loi de finances 2019, le CFF a défendu une mesure clarifiant l'exonération des droits de mutation à titre gratuit pour les établissements d'utilité publique (FRUP/ARUP).

L'article 795 du CGI précise désormais que, « sont exonérés des droits de mutation à titre gratuit les dons et legs consentis aux établissements publics ou d'utilité publique, sous réserve qu'ils soient d'intérêt général au sens fiscal (cercle non restreint de bénéficiaires, gestion désintéressé et activité non lucrative) et agissent dans les champs éligibles au dispositif du mécénat. Cette extension est nouvelle car la liste de l'article 795 CGI avant modification ne reprenait pas l'intégralité de ces champs.



4 – Compte d’emploi
des ressources (CER)

Les travaux de l’Autorité des normes comptables (ANC) visant à réviser le plan comptable général applicable aux organismes privés à but non lucratif, ainsi que le compte d’emploi des ressources (CER) intégré à l’annexe, se sont achevés à la fin de juin 2018, après plus de dix-huit mois de réunions. Le CFF y était représenté par Axelle Davezac et François Dupré.

Par ailleurs, à la suite des dispositions prévues par l’ordonnance portant simplification du régime des associations et des fondations du 23 juillet 2015, devraient être prochainement fixés par décret :

- le seuil à partir duquel les organismes faisant appel public à la générosité sont tenues d’établir un compte d’emploi annuel des ressources collectées (CER) ;
- le seuil à partir duquel les associations et fondations sont tenues de déclarer en préfecture faire appel public à la générosité.

Dans une lettre signée par le CFF, France générosités et le Mouvement associatif et transmise aux pouvoirs publics, nous avons conjointement demandé à ce que ces seuils soient fixés à 300 000 euros, et que le seuil de 153 000 euros déclenchant actuellement la nomination d’un commissaire aux comptes soit rehaussé au même montant, par souci de cohérence.



La participation au groupe
de travail **Coordination
Générosités**

La *Coordination Générosités* regroupe des organisations partageant un même intérêt pour le développement de la générosité mobilisée au service des causes d’intérêt général. À l’origine il a été mis en place par France générosités, le Centre français des Fonds et Fondations, l’Admical, l’Association française des Fundraisers (AFF) et le Comité de la Charte du don en confiance, rejoints ensuite par l’IDAF, Idéas et le Mouvement associatif. Son but est d’organiser une coopération dans les différents types d’actions susceptibles de concourir au développement de la générosité afin d’élargir les ressources financières privées disponibles pour servir l’intérêt général.

Bien que tous les sujets n’impliquent pas de la même façon toutes les têtes de réseaux, les membres de la coordination ont exprimé une nette volonté d’accroître leur coopération et de porter des positions communes, collectivement, sur des sujets divers, à travers une approche juridique, fiscale et réglementaire.

En 2018, la réforme IFI, le prélèvement à la source et le mécénat d’entreprise ont particulièrement mobilisé la coordination.

Sur le mécénat d’entreprise, le groupe est ainsi parvenu à faire retirer l’amendement Giraud prévoyant, dans le projet de loi de finances (PLF) 2019, le plafonnement à 10 millions d’euros du mécénat d’entreprise donnant droit à réduction d’impôt, ainsi que l’amendement mettant à la charge des organismes bénéficiaires une obligation de *reporting* à l’administration fiscale sur les dons reçus, les entreprises mécènes et les contreparties accordées (cette obligation a été mise finalement à la charge des entreprises effectuant plus de 10 000 euros de dons). A par ailleurs été obtenue la mesure d’encouragement du mécénat des TPE et les PME, qui ont désormais le choix entre une défiscalisation « sur 10 000 euros ou de cinq pour mille du chiffre d’affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé ».



Pour vous tenir informés

Le site Internet

www.centre-francais-fondations.org

Principal outil de communication du Centre français des Fonds et Fondations, il regroupe des ressources utiles aux professionnels du secteur ainsi qu'aux ministères, aux associations et porteurs de projets, aux médias et au grand public. Régulièrement, l'équipe du CFF diffuse les actualités sectorielles, juridiques et fiscales, les appels à projets ainsi que les offres d'emploi. Le site Internet propose également aux adhérents un accès exclusif donnant accès à des ressources réservées.

La newsletter mensuelle

Elle regroupe sous un édito les dernières informations publiées sur le site Internet et est envoyée à plus de

4 000
destinataires

Les réseaux sociaux

Facebook
2 310 abonnés

<https://www.facebook.com/CentreFrancaisFondations>

Twitter

4 000 abonnés

<https://twitter.com/CFFondations>

LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/centre-francais-fonds-et-fondations-cff->

Rapport financier 2018

48

Rapport financier

51

Compte de résultat

53

Bilan actif

54

Bilan passif

L'année 2018 a constitué une année de transition pour le Centre français des Fonds et Fondations. Alors que la révision du plan stratégique à mi-parcours permettait au CFF de faire le bilan de son action depuis sa création, réaffirmant son rôle et augurant de nouvelles perspectives, la déléguée générale quittait ses fonctions après 15 ans d'activité à ce poste.

S'il faut souligner les recettes très positives liées aux cotisations, qui atteignent leur plus haut niveau depuis la création du CFF, ainsi que la hausse des participations à l'Atelier des Fondations, signes encourageants et témoignant de la confiance accordée par les adhérents aux missions du CFF, ces recettes ne permettent pas de résorber l'importante baisse des subventions liées au fonctionnement de l'association, et les charges exceptionnelles imputées à la gestion des ressources humaines, qui impactent lourdement le budget. Les mouvements de personnel – cinq départs au sein de l'équipe, dont l'échec du recrutement d'un collaborateur à la direction de la communication dont la période d'essai a été jugée non satisfaisante – affectent considérablement la structuration de l'équipe.

Pour la deuxième année consécutive, le Centre français des Fonds et Fondations affiche ainsi un résultat négatif témoignant de la fragilité de son modèle économique. Avec des recettes totales s'élevant à 832 549 € (-8 % par rapport à 2017) face à des charges atteignant 926 107 €, et des engagements à réaliser sur ressources affectées de l'ordre de 11 038 €, l'association accuse un déficit de 104 596 €.

Les quatre piliers du modèle économique du Centre français des Fonds et Fondations *:

Adhésions

411 820 €

contre

360 105 €

en 2017

• Autant le nombre de membres que le montant des cotisations sont en hausse en 2018. Dépassant l'ambition de 2018 d'atteindre 360 000 euros, le montant total des cotisations encaissées (membres adhérents et associés) s'élève à 411 820 euros, soit une augmentation de 14,4 % par rapport à 2017.

• Le nombre de membres (adhérents et associés) est en croissance continue : de 303 en 2016, il est passé à 320 en 2017 pour se fixer à 352 en 2018. Le montant moyen des cotisations s'établit à 1 170 euros en 2018.

• En 2018, les cotisations représentent plus de 50 % des ressources de l'association. Si cette proportion est souhaitée – le modèle économique du Centre doit pouvoir reposer sur les cotisations des membres – elle s'est observée en 2018 en raison de la baisse des recettes totales.

* Pour une bonne lecture de l'activité du Centre, on ne prendra pas en compte la convention de partage de moyens par laquelle le CFF met à disposition des locaux au deuxième étage de la rue Vignon - lesquels sont équilibrés à l'euro près à hauteur de 79 984 €. En neutralisant les charges induites et les remboursements correspondants, les produits d'exploitation du CFF s'élèvent à 751 780 € en 2018. Nous opérons un retraitement complémentaire sur les reports des ressources non utilisées des exercices antérieurs et des engagements à réaliser sur ressources affectées, portant les produits d'exploitations à 740 742 €.

Subventions de développement

94 900 €

contre

135 700 €

en 2017

• Depuis plusieurs années, la tendance est sans appel : les subventions de développement fondent. Le constat est particulièrement alarmant au cours de cet exercice, avec une chute de 30 % de ces subventions, qui sont passées de 135 700 € en 2017 à 94 900 € en 2018. Elles s'établissaient à 152 500 € en 2016. Au regard de ces chiffres, l'association a été trop ambitieuse en budgétant 170 000 € de subventions de développement en 2018.

• Les fondations ont de plus en plus de difficultés à soutenir le fonctionnement du CFF. Elles sont peu nombreuses à pouvoir inscrire leur soutien dans leur objet social et il leur est difficile d'augmenter leurs charges fixes. Le modèle économique du Centre français des Fonds et Fondations, qui repose en grande partie sur ces subventions, doit s'adapter.

Subventions sur projets

152 662 €

contre

290 287 €

en 2017

• La réalisation de programmes, liés aux bonnes pratiques du secteur ou à l'animation de groupes et cercles, est financée grâce au soutien de membres ou de partenaires. Le Cercle Éducation, financé à 100 % par ses neuf fondations membres en 2018, en est un illustre exemple, de même que le groupe de travail Next Gen ou encore le programme gestion patrimoniale. Ces financements – ou subventions sur projets – ont diminué de 47 % en 2018. Or ces projets, qui font vivre le Centre, nécessitent de mobiliser des ressources humaines. L'équipe – dont la taille critique a été atteinte en 2018 – s'est efforcée de suivre la cadence.

• D'autres activités intrinsèques à l'association, tels que le plaidoyer et la communication, sont partiellement financées grâce à des subventions sur projet, ce qui n'est pas viable économiquement.

Participation des adhérents aux activités du Centre

Le modèle économique de l'Atelier des fondations, qui réunit chaque année plus de 150 personnes à Annecy, repose essentiellement sur la participation des inscrits aux frais. Les membres du CFF sont privilégiés par rapport aux non membres dans la mesure où ils bénéficient d'un tarif préférentiel. En 2018, les inscriptions ont totalisé 72 440 euros.

Postes principaux des Produits :

55 % Cotisations

34 % Subventions

11 % Autres ressources (hors transfert de charges lié au 2^e étage)

Transfert de charges

79 984 €

2^e étage - rue Vignon

Pour mémoire, le projet stratégique 2010-2015 projetait le déménagement du Centre et le déploiement d'une Maison des Fondations. Plusieurs fondations ont pris possession de bureaux au 2^e étage. Ces bureaux sont partagés avec le Centre dans le cadre d'un groupement de moyens triennal. Le Centre est locataire principal des deux étages et mutualise les frais qu'il redistribue ensuite à l'euro près. L'incidence financière est donc neutre pour le Centre.

Charges

On notera que les charges sont moins élevées que prévues par le budget prévisionnel 2018, témoignant d'une gestion en adéquation avec les ressources.

La masse salariale pèse lourdement sur le budget 2018 ; les cotisations parviennent toutefois à couvrir la partie des charges salariales liées à la gestion associative, ainsi que l'intégralité des charges administratives récurrentes.

L'animation du réseau, prioritairement axée sur l'Atelier des Fondations et le Cercle Éducation, enregistre des frais en baisse, de même que l'activité de plaidoyer – deuxième pilier du CFF. Les charges de gestion courante – dont on peut noter la stabilité – font l'économie du développement de la plateforme numérique, projet reporté dans le temps en raison des évolutions RH et aux fins de rédiger un projet ambitieux et cohérent.

Postes principaux des Charges:

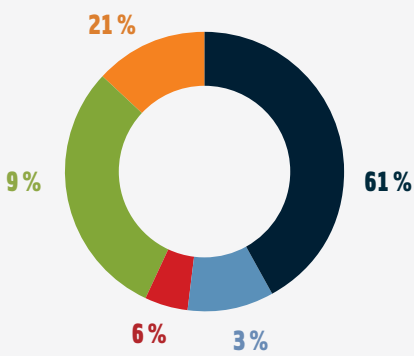
64 % Frais de personnel

6 % Loyers nets 3^e étage

9 % Programmes récurrents (groupe de travail, projets)

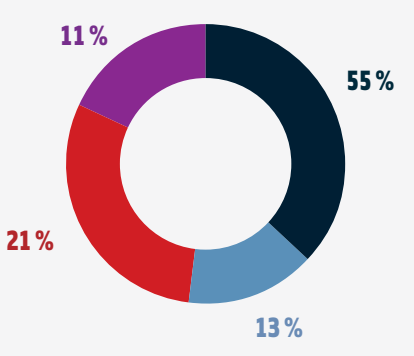
21 % Autres

Répartition des charges 2018



Frais RH équipe permanente
Frais RH affectés sur projet (Éducation, Fond du 11 janvier, Climat)
Loyers (hors 2^e étage)
Programmes récurrents (groupes de travail, projets)
Autres (missions générales)

Répartition des produits 2018



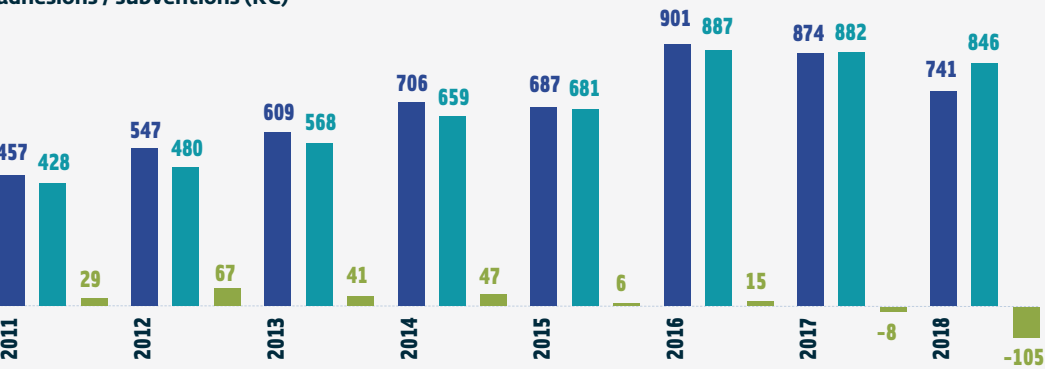
Adhésions
Subventions de fonctionnement
Subventions sur projets
Autres ressources (participations aux frais, inscriptions)

Résultat

- 104 596 €

Le Centre français des Fonds et Fondations clôture l'année 2018 avec un résultat net déficitaire de 104 596 €.

Évolution comparée : adhésions / subventions (K€)



Produits d'exploitation
Charges d'exploitation
Résultat d'exploitation

Bilan

Fonds dédiés
14 085 €
contre
3 047 €
en 2017

Les premiers fonds dédiés sont apparus dans l'exercice 2014 et résultaient du solde créditeur du Cercle Éducation. En 2018, aux 7 585 € de fonds dédiés liés au Cercle éducation, s'ajoutent 6 500 € de fonds dédiés liés au solde créditeur du Compte Gestion Patrimoniale.

Produits constatés d'avance
74 330 €
contre
38 040 €
en 2017

Ces sommes concernent notamment la subvention relative au Programme « Évaluation et Mesure d'Impact » et les participations aux frais des inscrits au séminaire organisé dans le cadre de ce programme pluriannuel qui démarrera en 2019, ainsi que les cotisations 2019.

Fonds associatifs
143 546 €

Il est proposé à l'Assemblée Générale d'affecter les -104 596 € de résultat de l'exercice aux fonds propres de l'Association. Les fonds associatifs passent ainsi de 248 142 € à 143 546 €. L'association tire les enseignements de sa fragilité financière afin de renforcer ses capacités de résistance et d'adaptation pour les années à venir.

COMPTE DE RÉSULTAT

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Produits d'exploitation (1)	Exercice 2018	Exercice 2017
Subventions d'exploitation	258 600	371 611
Reprises sur amortissement et provisions	87 304	88 712
Transfert de charges		
Cotisations	411 820	360 105
Autres produits	74 040	80 749
Total I	831 764	901 177

Charges d'exploitation (2)

Autres achats et charges externes	219 426	212 137
Impôts, taxes et versements assimilés	36 883	30 895
Salaires et traitements	393 641	331 777
Salaires et charges sociales	151 514	154 223
Dotations aux amortissements et au provisions	9 860	11 122
Autres charges (2)	114 604	223 291
Total II	925 928	963 447

1 – Résultat d'exploitation (I-II)	-94 165	-62 270
------------------------------------	---------	---------

Produits financiers

Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	786	945
Total V	786	945

Charges financières

	00	00
Total VI	00	00

2 – Résultat financier (V-VI)	786	945
-------------------------------	-----	-----

3 – Résultat courant avant impôts (II-II+III-VI+V-VI)	-93 379	-61 325
---	---------	---------

COMPTE DE RÉSULTAT

Produits exceptionnels	Exercice 2017	Exercice 2016
	00	00
Total VII	00	00
Charges exceptionnelles		
	00	00
Total VII	00	00
4 – Résultat exceptionnel (VII-VIII)	00	00
Impôts sur les bénéfices (IX)	179	236
Total des produits (I+III+V+VII)	832 549	902 121
Total des charges (II+IV+VIII+IX)	926 107	963 683
Solde intermédiaire	-93 558	-61 561
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		54 376
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	11 038	
5 – Excédents ou déficits	-104 596	-7 185

BILAN ACTIF

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

Actif immobilisé	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2018	Exercice 2017
	BRUT	AMORT. ET DÉPRÉCIATIONS (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits	41 353	41 353		
Immobilisations corporelles				
Construction	10 950	9 412	1 538	3 035
Autres	91 657	59 261	32 396	40 759
Immobilisations financières (1)				
Autres	17 618		17 618	17 391
Total I	161 578	110 026	51 552	61 185
Total II (comptes de liaison)				
Actif circulant				
	BRUT	AMORT. ET DÉPRÉCIATIONS (à déduire)	NET	NET
Créances (2)				
Autres créances	38 056		38 056	92 739
Disponibilités	300 755		300 755	305 958
Charges constatées d’avances (2)	7 354		7354	6 872
Total III	346 165		346 165	405 569
Total général (I+II+III+IV+V+VI)	507 743	110 026	397 717	466 754

BILAN PASSIF

Fonds associatifs	Exercice 2018	Exercice 2017
Fonds propres		
Report à nouveau	248 142	255 328
Résultat de l'exercice (exédents ou déficit)	-104 596	-7 185
Total I	143 546	248 142
Total II (comptes de liaison)		
Provisions et fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	14 085	3 047
Total III	14 085	3 047
Dettes (1)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 142	28 516
Dettes fiscales et sociales	135 948	140 342
Autres dettes	8 667	8 667
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	74 330	38 040
Total IV	240 086	215 565
Total général (I+II+III+IV+V)	397 717	466 754



Remerciements

Le Centre français des Fonds et Fondations ne peut se développer sans les divers soutiens dont il bénéficie, que ce soient des conseils, des témoignages, du partage d'expertise, des mises en relation, des accueils pour ses réunions, de l'aide logistique et bien sûr des subventions.

Le Centre français des Fonds et Fondations remercie en particulier les fondations qui soutiennent avec confiance et générosité son développement :
Fondation Daniel et Nina Carasso,
Fondation Bettencourt Schueller,
Fondation Michelin,
Fondation Culture et Diversité,
Fondation Hippocrène.

Il remercie également chaleureusement les partenaires et les nombreuses fondations qui s'engagent sur des programmes spécifiques, projets et événements, financièrement mais pas seulement :
Crédit coopératif,
Financière Arbevel,
Fondation AG2R La Mondiale,
Fondation Apprentis d'Auteuil,
Fondation Accenture,
Fondation Chanel,
Fondation Daniel et Nina Carasso,
Fondation de France,
Fondation Entreprise Réussite Scolaire,
Fondation François Sommer,
Fondation JM Bruneau,
Fondation Henriette Anne Doll,
Fondation Mérieux,
Fondation Potentiels et Talents,
Fondation pour l'École,
Fondation Saint-Pierre,
Fondation Schneider Electric,
Fondation d'entreprise SNCF,
Fondation d'entreprise Société Générale pour la Solidarité.

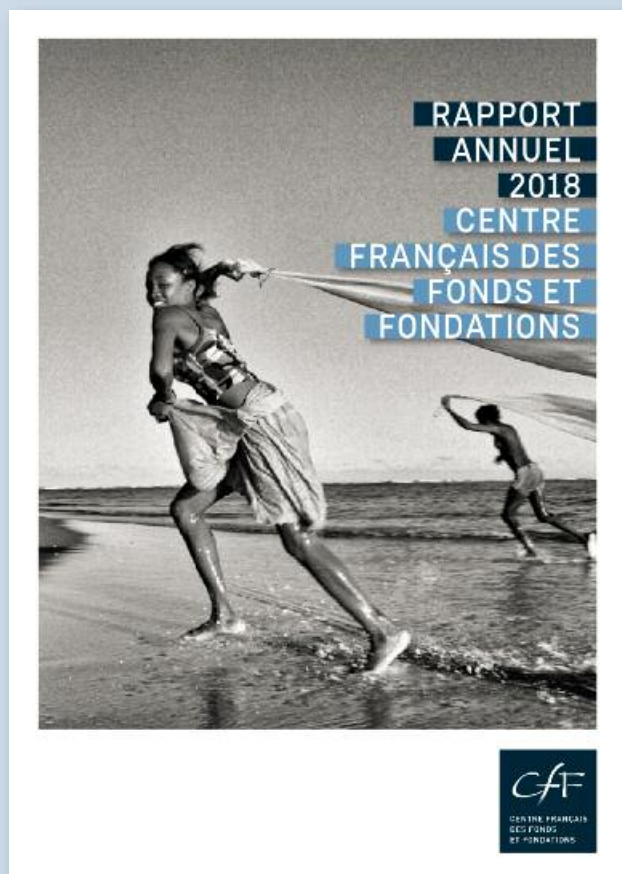
Le Centre français des Fonds et Fondations

Convaincu que c'est de la diversité de ses membres qu'il puise sa richesse et renforce sa capacité à contribuer aux débats et aux actions en faveur de l'intérêt général, le Centre français des Fonds et Fondations a pour vocation de rassembler les fonds de dotation et les fondations quels qu'en soient leur statut et leurs missions. C'est un lieu privilégié où les fondations se retrouvent pour partager et construire ensemble leur avenir.

Le Centre français des Fonds et Fondations contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique, dynamique, innovant et engagé au service de toutes les causes d'intérêt général. Il se définit comme un lieu d'amitié tout autant qu'un lieu de leadership et de vision partagée.

Le 34 bis rue Vignon, une adresse dédiée à l'intérêt général

En 2012, le Centre français des Fonds et Fondations s'installe au 34 bis rue Vignon avec l'idée que cette adresse pourrait devenir, une « Maison des Fondations » capable d'accueillir différentes structures représentant la diversité des acteurs de l'intérêt général. Les Fondations Paristech et l'Arc ont apporté la première pierre à l'édifice en occupant dès 2013 le 2^e étage. En 2015, Finansol, acteur de référence dans l'économie sociale et solidaire, investit le 5^{ème} étage et impulse, avec le CFF, la création de l'Impact Invest Lab (IILab) — laboratoire de recherche sur l'innovation sociale – accueilli dans ses locaux. Enfin la Chambre française de l'Économie sociale et solidaire en 2016, dont le CFF est membre fondateur, complète cette assemblée en renforçant sa capacité de réflexion et d'action pour l'économie sociale et solidaire. Le Centre français des Fonds et Fondations a bien été, avec succès, créateur et catalyseur d'un projet ambitieux !



Centre français des Fonds et Fondations

34 bis, rue Vignon

75009 Paris

Téléphone : 01 83 79 03 52

info@centre-francais-fondations.org